

MONTREAL

MARS

1910



XXVI

ANNÉE

No 3

## Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction  
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

# La vie sans Dieu



NE VIE SANS DIEU ! Chers lecteurs, quelle idée ces quatre mots éveillent-ils en vous ? L'idée d'une vie abominable, digne de païens, d'impies, de pécheurs endurcis ? Et non point l'idée de cette vie bonne et utile en apparence que le monde appelle honnête et qui est celle de tant de personnes appliquées à leurs devoirs, réglées dans leurs mœurs, fidèles peut-être à certaines pratiques religieuses qu'il serait de mauvais ton de négliger. Cependant je n'ai point parlé de vie *contre* Dieu — comme est celle des impies, — mais de vie *sans* Dieu — celle de ces âmes mortes dont le nombre est grand et qui forment ce que l'Evangile appelle LE MONDE.

\* \* \*

Vivre *comme si* l'explication chrétienne de la vie n'était ni vraie, ni urgente, voilà ce qu'est vivre sans Dieu.

La foi, d'accord avec la raison, nous enseigne, chers lecteurs,

que nous sommes sur la terre pour y mériter le ciel ; que nous venons de Dieu, que nous allons à Dieu, et que la route qui relie ces deux termes de notre pèlerinage c'est la pratique des commandements, l'accomplissement de nos devoirs d'état, la fréquentation des sacrements et la prière.

Et vous savez que cette manière d'envisager l'existence rapide que nous menons entre notre berceau et notre tombe est la seule vraie, la seule garantie par l'infaillible Vérité.

Vous savez aussi que cette solution du problème de notre existence n'est pas moins urgente que véritable : c'est-à-dire qu'il ne nous est pas loisible de nous en désintéresser. Ce n'est point une question dont nous puissions remettre l'examen et la réponse à plus tard : aurons-nous un plus tard ? Chaque heure, chaque minute qui commence peut être la dernière de celles que Dieu nous a confiées ; et à chacune de ces heures, à chacune de ces minutes, il faut que nous soyons prêts à rendre compte *au Maître pour qui nous vivons* de notre gestion et de notre conduite. Et que servirait à l'homme d'avoir gagné tout l'univers, si son âme devait en subir un détriement !

\* \* \*

Vérité et urgence de la solution chrétienne de la vie, voilà donc ce que proclament la raison et la foi. Et selon l'attention que les âmes portent à ces deux points capitaux, elles sont plus ou moins chrétiennes, plus ou moins ferventes, plus ou moins participantes de la vie de Dieu. De sa part, le Bon Dieu qui veut le salut de toutes les âmes qu'il a créées pour leur bonheur, met tout en œuvre pour les en faire souvenir. Mais l'ennemi de notre salut, le prétendu maître de ce monde plongé dans le mal, s'efforce de tout le pouvoir que Dieu lui laisse, de les leur arracher de la mémoire.

Or pour y arriver, il se garde bien de combattre violemment cet enseignement, d'en nier la vérité, d'en contester l'urgence : il a horreur des luttes qui risquent de réveiller les énergies en provoquant la résistance. Sa tactique est autre : endormir les âmes, couvrir à leurs yeux des voiles de l'oubli l'inquiétant problème d'une destinée sans assuré lendemain ; les distraire par l'intérêt, par la curiosité, par le plaisir, de la pensée de leurs fins dernières ; les habituer à

vivre à côté de l'unique et pressant nécessaire sans même lui prêter attention.

\* \* \*

A cette entreprise satanique coopèrent efficacement les spectacles, les lectures, et tout ce qu'on appelle avec tant de raison *divertissements* : car *se convertir, c'est se tourner vers Dieu, et se divertir c'est se détourner de Lui*. Et remarquez, chers lecteurs, que je n'ai point voulu m'occuper dans cet entretien des impies qui vivent dans la révolte et dans le mépris des lois de Dieu ; ni des pécheurs que rien n'arrête et dont le nom seul fait scandale ; ni même de ces pécheurs moins notoires qui transgressent par habitude les commandements divins. Non. De ceux-là la faute est trop claire, et la destinée trop évidente s'ils ne reviennent à Dieu.

Je parle seulement de ces honnêtes gens selon le monde qui gardent extérieurement leurs devoirs et même leur titre de chrétiens.

Leur honnêteté ne leur permet ni les théâtres interdits, ni les livres défendus, ni les divertissements scandaleux ; mais elle ne s'effarouchera point de la prétendue *neutralité* affichée par les autres : comme si la question du salut était de celles où l'on peut rester neutre ; comme si Notre-Seigneur reconnaissait pour siens devant son Père, ceux qui n'osent point prendre parti pour lui à la face de ses ennemis. « *Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi* ». Voilà la vérité et elle n'est point neutre.

\* \* \*

Ces pauvres âmes n'y pensent pas ; elles font *comme tout le monde*. Elles vont à des spectacles où sans entendre explicitement déclamer contre le VI<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> commandements, contre la sainteté du mariage, contre la probité, contre le respect de la vie humaine, elles apprendront cependant de soi-disant héros que pour vivre pleinement, heureusement — et, comme ils disent, *pour jouir de la vie* — il faut laisser aux niais les scrupules de la chasteté, de la fidélité conjugale, de la justice, et saisir le bonheur où et quand il se présente.

Elles lisent de belles revues, bien imprimées, bien illustrées, bien rédigées dans le goût du jour où des écrivains illustres, des académiciens, les tiennent au courant des événements, des idées, des théories actuelles ; elles connaîtront par le menu les faits et gestes de

Messieurs les comédiens et de Mesdemoiselles les actrices, de Messieurs les assassins et de Mesdames les divorcées. Peu à peu, elles se rendent compte que l'important en ce monde, c'est de jouir de la fortune et de la célébrité, d'où qu'elles viennent ; qu'être connu des *cousins* et *cousines des Annales politiques et littéraires*, des amateurs de *Lectures pour tous*, de *Vie heureuse*, d'*Illustration* est une légitime et bien enviable notoriété.

\* \* \*

D'ailleurs, sont-elles prêtes à répondre aux esprits chagrins et *exagérés* qui blâment de telles lectures, toutes ces revues sont très respectueuses de la Religion . . .

Il est vrai que ces publications sont arrivées à ce degré sublime de neutralité de pouvoir parler de religion, de mort, de ciel et d'enfer, sans en éveiller la pensée dans l'esprit de leurs lecteurs. En son genre, c'est un tour de force ! Oui, ces journaux et ces revues parlent du Pape, et avec respect ; mais pour dire qu'il se trompe ; elles parlent de l'Eglise, avec la commisération appitoyée convenable aux gens très supérieurs en face d'une institution démodée qui s'obstine à ne pas vieillir, pour lui conseiller de se moderniser ; elles parleront parfois — discrètement, quand leur réputation d'omniscience les y obligera — des catholiques opprimés et persécutés ; mais elles éviteront ces vilains mots trop peu neutres. Dieu même ne leur sera pas inconnu ; elles le nommeront à l'occasion ; elles en parleront comme d'un personnage digne d'égards.

Ce prodige de neutralité ne rappelle-t-il pas tristement cette boutade d'un romancier américain. Miss Wharton, qui dit de ses héros milliardaires : « Les relations de Mr et de Mrs Wetherall étaient si étendues que Dieu même figurait sur leur liste de visites et y avait son heure ! »

\* \* \*

Cependant d'habiles écrivains discuteront de tout, mettront tout en question, décrèteront sur toute chose avec une égale assurance et une imperturbable neutralité, sans plus se mettre en peine des droits de Dieu, des lois de Dieu, des révélations de Dieu que s'il n'importait pas. Tout devient le divertissement de leur fantaisie, et

les âmes diverties (diverties de Dieu) pensent à cette éco'e que tout est indifférent et matière à virtuosité littéraire.

Il faut pourtant à ces âmes amoindries un code moral, un guide, un manuel ; on leur en donnera un. Ce sera, par exemple, l'*Almanach Hachette*, où sous un format commode sont réunies toutes les connaissances utiles pour bien se nourrir, bien se porter, bien se distraire, bien gérer ses affaires, bien écrire ses lettres, bien se tenir dans le monde, bien faire son testament, bien faire enterrer les autres, bien porter leur deuil... Mais non point pour bien mourir soi-même et bien paraître devant Dieu... Y pensez-vous ? Ne craignez-vous pas de réveiller dans les âmes le problème qu'il faut oublier à tout prix !

Il y a mieux à faire encore ! Dès l'enfance, les âmes seront dressées à oublier Dieu. Et voilà le principe de L'ECOLE NEUTRE ! La pensée gênante, le nom gênant, seront proscrits, effacés, raturés partout, dans la nature, dans la morale, dans l'histoire, dans la science et jusque dans la grammaire. Que valent cette histoire stérilisée, cette morale où le nom, la fonction et le rôle de la grâce sont inconnus, où le péché originel est pratiquement nié, cette *Vie* éminemment *simple*, que valent-elles aux yeux mêmes de leurs auteurs ? Il n'importe. L'essentiel, c'est de divertir les âmes, et de les empêcher de songer à la vérité et à l'urgence de la solution chrétienne de la vie.

\* \* \*

Or, chers lecteurs, mettez-vous en garde contre cette entreprise de l'ennemi de votre salut. La distraction, le divertissement, l'oubli des fins dernières, c'est l'esprit même du Monde. Vous vivez dans le monde et il est presque impossible que vous vous soustrayiez entièrement à l'influence du monde, aux préjugés du monde, aux dires et au faire du monde. Examinez votre vie ; considérez quelle place y tiennent la vérité et l'urgence du problème de votre destinée. Si chacun de vos instants, si chacune de vos actions, si tout le détail de votre existence est gouverné, dirigé, pénétré par cette conviction chrétienne *que vous êtes créé pour connaître, aimer, servir Dieu, et par ce moyen mériter la vie éternelle*, oh ! réjouissez-vous : votre vie est pleine de Dieu. Sinon, et s'il y a dans vos journées bien des instants, bien des actions vides de cette salutaire influence, dans la même proportion vous aussi vous vivez d'une *vie sans Dieu*. V.-M.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

## PERE JOSEPH DENIS

ÉTUDES THÉOLOGIQUES ET ORDINATION



N 1678, un an après sa vêtue, (1) le frère Joseph fit profession : « Le père Valentin Le Roux qui arriva successeur du Révérend Père Potentien Ozon, et Commissaire de la Mission, au mois de septembre suivant (1677), fit faire profession à ce novice (le frère Joseph Denis), et donna l'habit quelque temps après à deux autres, Charles Bazire, et Didace Pelletier qui servent encore avec édification dans le païs » (2).

Ce furent ses vœux solennels que prononça le novice (3).

Selon l'usage, le novice dut auparavant réciter au réfectoire « à genoux », le catéchisme, la règle, les commandements de Dieu et ceux de la dite règle ; puis il fut examiné par trois pères sur l'Office divin (4). Un autre acte, plus important, accompagna la profession du père Joseph : la renonciation à ses biens.

(1) L'année du noviciat terminée, la profession ne devait pas être différée au-delà de 8 jours (statuts de 1660).

(2) 1<sup>er</sup> Etablissement de la Foy, II, 124-125.

(3) Les vœux simples ne seront institués que plus tard, par décret de Pie IX, le 17 mars 1857.

(4) Statuts de 1660.

L'émission des vœux solennels en effet comporte essentiellement la renonciation volontaire et radicale à tous ses biens, comme à tout héritage dans l'avenir. Le frère Joseph dut donc abandonner ses titres de la concession sur la rivière Cap de Chastes, s'il les avait encore. En 1662, Pierre Denis avait obtenu pour ses fils Jacques (le futur récollet) et Simon, la concession des deux rivières Cap de Chastes, concession qui était encore leur en 1668, car à cette date leur mère comparait à Québec pour Pierre Denis, absent en France, au sujet de cette concession (1).

Il est vraisemblable que pour la cérémonie de profession la petite *solitude* de Notre Dame des Anges fut envahie par une foule pieusement avide de ces spectacles. On peut le déduire de ce qu'écrivait la mère Françoise Juchereau de Saint-Ignace à l'occasion de la profession, le 2 décembre 1675, à l'Hôtel-Dieu de Québec, de la mère Gabrielle Denis, (2) tante du frère Joseph : « Comme ces sortes de cérémonies étaient rares, et que tout le monde se faisait un plaisir d'y assister, on publiait à la Paroisse nos vêtements et nos professions comme on publie les bans de mariage, afin d'en informer toute la Ville. Cela se répandait dans les côtes voisines, d'où l'on accourait comme à une fête publique » (3).

L'annonce de la profession religieuse du premier récollet cana-

(1) *Précis des Actes de Foy et Hommage*. Brymner, Rap. des Arch. fédér. de 1885, p. 31. — En octobre 1668 Pierre Denis était de retour, ou bien il ne partit qu'après cette date, puisque le 8 de ce mois il est témoin au contrat de mariage de son frère, Charles Denis de Vitré.

(2) Voici quelques notes que nous adresse la révérende mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, sur la mère Gabrielle Denis : « Son père (Simon Denis, sieur de la Trinité) était mort dès son entrée en religion, qui fut le 15 août 1674. Elle avait alors 16 ans, et sa dot fut payée par l'abbé de Queylus, qui fonda, moyennant 5000 livres, une dot perpétuelle pour une religieuse de notre maison, et cela en l'honneur de l'Incarnation du Fils de Dieu et de sa Sainte Famille. Il désira en faire la première application à Mademoiselle Denys, qu'il considérait comme sa filleule parce qu'elle avait été nommée Gabrielle au baptême à cause de lui. Cette somme de 5000 livres servit à l'acquisition de notre terre de Repentigny, qui s'étend entre les rues Claire Fontaine et de Salaberry, depuis le chemin Saint-Louis ou Grande-Allée jusqu'à la rivière Saint-Charles. La dot de l'abbé de Queylus est toujours restée appuyée sur ce fief de Repentigny. »

(3) Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 223.

dien ne pouvait à plus forte raison manquer d'attirer des *côtes* voisines la nombreuse parenté du jeune profès, ainsi que de nombreux fidèles.

Le frère Joseph passa en France pour ses études théologiques, celles-ci ne se faisant pas au couvent de Notre-Dame-des-Anges. Sans doute il s'embarqua au printemps de 1678, aussitôt après sa profession. Le père Joseph écrira dans les *Actes du frère Didace*, à la date du 20 mai 1719 : « Depuis mes études que je suis venu faire en France il y a 41 ans », ce qui nous reporte exactement à l'année 1678, et même au mois de mai de cette année. Il n'est donc pas probable qu'il connut avant son départ le frère Didace, qui entra à Notre-Dame-des-Anges vers septembre 1678 et dont il devait devenir le directeur à son retour au Canada.

Il serait intéressant de savoir en quel couvent le frère Joseph fit ses études en France, et qui furent ses professeurs. Les documents faisant défaut, notre embarras serait grand si nous voulions élucider ces points. Car il faut savoir qu'il y avait en même temps dans la province de Saint-Denis plusieurs couvents d'études. A chaque chapitre ou congrégation annuelle, le définitoire déterminait un certain nombre de couvents pour y enseigner la philosophie et la théologie, à proportion du nombre de religieux que l'on voulait mettre aux études. (1) Il y avait toujours sept ou huit couvents à ce destinés. En 1676, il y en avait huit, quatre pour la philosophie et quatre pour la théologie, savoir : les couvents de Metz, Saint-Denis, Montargis, Saint Germain, Châlons, Vitry et Rouen. (2)

Voici comment les choses se passaient.

Après leur noviciat, les jeunes profès étaient distribués dans certains couvents, peut-être selon le besoin que les couvents avaient d'augmenter leur personnel. Là, durant un an, les jeunes religieux étaient soumis, à peu de chose près, au régime du noviciat, sous la conduite d'un père maître, et devaient se trouver « trois fois par semaine à ses leçons spirituelles. » On leur donnait des livres d'étude,

(1) Peut-être aussi la multiplicité des couvents d'études était-elle exigée par les circonstances, en exécution du statut du Concile de Trente, *ses. 25, cap. 3, De Regul.* : « *Is tantum numerus religiosorum constituatur qui... commode possit sustentari.* »

(2) Hist. chronol., chap. XVII. La liste des lecteurs s'y trouve en entier.



mais on ne voit pas qu'ils eussent de professeur ou de cours d'enseignement. Cette année écoulée — ou au sortir du noviciat, avec une dispense du provincial — les supérieurs avec le discréttoire choisissaient parmi les jeunes profès ceux qui devaient être envoyés aux couvents d'études. Il fallait l'avoir mérité par sa bonne conduite, et avoir fait la preuve d'aptitudes réelles pour l'acquisition de la science.

Durant leurs études, les profès étaient toujours soumis à un père maître, mais non plus astreints à la discipline du noviciat. Les études de philosophie étaient de deux ans, celles de théologie de trois ans. Les lecteurs devaient enseigner la doctrine de Duns Scot, défendre ses opinions et expliquer soigneusement sa pensée à leurs élèves. (1)

Avec nos lecteurs nous aimerons à penser que le frère Joseph étudia sérieusement et qu'il apprit intégralement la science théologique. Du reste, d'après les statuts de la province, l'élève *turbulent* ou *négligent* devait être retiré des études et mis au travail manuel. Dure sanction, qui ne fut pas appliquée au jeune récollet. C'est donc qu'il ne fut ni turbulent ni négligent à apprendre ! . . . Il se rendit au contraire digne de franchir les divers degrés de la cléricature et d'être promu au sacerdoce, à la suite d'examens subis devant les lecteurs et sur le vote favorable de la communauté, le tout soumis au provincial (2). Nous savons de plus que précisément à cette époque, en 1680, au Chapitre de la Province célébré le 29 juin, à Paris, sous la présidence personnelle du R<sup>mo</sup> Père Général de l'Ordre, on avait ordonné ce qui suit : « On n'instituera aucun religieux Prédicateur s'il n'a étudié deux ans la philosophie et trois ans la théologie. » Ce statut, selon toute vraisemblance, fut appliqué à notre Père Joseph. C'est tout ce que nous pouvons dire de ses études.

On ne devait être sous-diacre qu'à 22 ans d'âge et 3 de religion, diacre à 23 ans et 4 de religion, prêtre à 24 ans accomplis et 5 de vêtüre (3). En 1682 le frère Joseph avait ses 24 ans accomplis, et il pouvait être ordonné sans dispense d'âge. C'est vraisemblablement en 1682 qu'il fut ordonné prêtre. Il l'était le 19 juin de cette année,

(1) Statuts de 1660 et de 1683.

(2) Statuts de 1660.

(3) *Ibidem*.

car, à cette date, M. Dūdout, (1) se trouvant à Paris, écrivait au Séminaire de Québec: « J'ai parlé hier au frère Luc qui me dit qu'ils (les Récollets) n'envoient que deux religieux, un vallon et l'autre est le frère Joseph Denis qui est prêtre. Ils ont néanmoins 400 livres pour le passage de quatre et le père provincial avait donné obédience pour 4, mais cela a été résolu tard et ils n'avaient pas de sujets. » (2)

(à suivre.)

Fr. HUGOLIN, O. F. M.



## LES CONGRÈS FRANCISCAINS

### EN 1909

(Suite)

La même pensée d'union plus intime des fraternités a provoqué le groupement en fédération régionale des 72 fraternités établies dans les six diocèses de la province vénitienne. Ainsi l'avait proposé, à Orta Novarese, le congrès tenu sous la présidence de Mgr Gamba, évêque de Novarre qui avait réuni un nombre considérable de prêtres et de tertiaires.

Les rapports et les vœux tendaient, en vue de la rénovation intérieure des Fraternités, à la fédération de ces Fraternités sous le contrôle d'un conseil formé d'un délégué de l'évêque, d'un délégué du R. P. Provincial, d'un délégué des directeurs des Fraternités. C'est

(1) Grand Vicaire de Mgr de Laval.

(2) Archives du Séminaire de Québec.

chose faite. Le troisième vœu du même congrès était que les tertiaires prissent une part active à tous les mouvements sociaux et aux œuvres.

Mais tout cela est-il possible, sans la généreuse action des *directeurs* ?

Le R. P. Ludovic, gardien de Lendinara, a convoqué le 27 juillet les prêtres, directeurs de fraternité, de son district ; et ayant mis leurs lumières en commun, ils ont conclu comme suit :

1° Il a manqué jusqu'ici au T.-O. une vraie propagande.

2° Il a manqué aux Tertiaires une vraie formation.

3° Il a manqué à la Fraternité l'organisation et le fonctionnement du Discrétoire.

Il faut à l'encontre : Recruter les jeunes gens ; former les tertiaires au véritable esprit franciscain de prière et d'action, si l'on ne veut pas voir le Tiers-Ordre *s'évanouir* en confrérie pieuse : promouvoir en chaque Fraternité une œuvre selon les nécessités de la paroisse et sous le contrôle du curé.

Remarquons que ce sont les directeurs qui font ainsi leur examen de conscience, et qu'aucun parti pris de critique n'anime ces résolutions. La réunion de Lendinara n'a pas été unique ; à San Bernardino de Vérone, plus de 60 prêtres du diocèse, directeurs de fraternités, se sont également réunis pour étudier le fonctionnement du Tiers-Ordre en Fraternité, leurs conclusions ont été :

1° D'établir le Tiers-Ordre dans toutes les paroisses où il n'existe pas encore.

2° D'agir persévéramment auprès des jeunes gens pour qu'ils donnent leur nom au Tiers-Ordre.

3° Personnellement, comme directeurs de s'instruire de la nature et de l'organisation du Tiers-Ordre pour être à même d'en faire ressortir les avantages et d'en promouvoir la diffusion.

4° De faire comprendre au Discrétoire qu'il est le supérieur naturel de la Fraternité et de lui faire prendre ce rôle à cœur.

5° à 8° De réunir les tertiaires chaque mois, d'insister pour qu'ils viennent à la réunion, de leur procurer la Sainte Visite chaque année.

Le Congrès de Bassano (30 août) mérite aussi une mention par ce que tous les rapporteurs furent des prêtres séculiers et des curés. Il y eut deux réunions : l'une pour le seul clergé, l'autre pour

tous les congressistes. Mais les sujets traités et les résolutions prises demeurèrent semblables : Sanctification individuelle pour arriver à l'influence sociale.

\* \* \*

En terminant, signalons encore un congrès franciscain d'un autre genre, et la place que le Tiers-Ordre tend à prendre dans les congrès catholiques.

Le Congrès dont nous parlons est le V<sup>e</sup> congrès des Monts-de-Piété, tenu à Livourne, dans la première quinzaine de juillet. Œuvre franciscaine dans son origine, dans son fonctionnement, dans sa diffusion, il convenait que la présidence du Congrès fût offerte au R<sup>m</sup> Père Général. Il s'y fit représenter par un de ses définiteurs généraux. Bien des propositions utiles y furent discutées ; signalons celle-ci : Laisser aux Monts-de-Piété leur caractère d'institution charitable, puisque c'est ce caractère qui a fait leur efficacité et leur puissance.

Le Tiers-Ordre n'est plus oublié dans les Congrès ! Chose nouvelle que démontrent trois faits significatifs.

Au troisième Congrès annuel des catholiques des Landes, tenu à Mont-de-Marsan, un rapport fut présenté sur le Tiers-Ordre, sa nature, son influence, son efficacité. Et ce sujet captiva l'attention de tous.

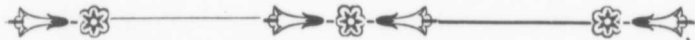
Une initiative semblable et pleine de promesse a été prise au premier Congrès de la Jeunesse Catholique d'Italie, tenu à Pésaro le 26 septembre 1909, par un jeune professeur nommé Pasquinelli. Un des congressistes, le Dr Cingolani, parlait de la *formation religieuse et morale du jeune homme*, et après avoir provoqué l'enthousiasme de son auditoire par l'éloquence de sa parole et la netteté de ses vues, il allait conclure, lorsque le professeur Pasquinelli l'interpella : « Mon cher confrère en saint François, vous êtes tertiaire, parlez-nous du rôle du Tiers-Ordre dans la formation du jeune homme » ; l'orateur se rendit à cette invitation ; il termina une superbe improvisation par le cri de « Vive saint François » répété par l'assistance. Son interlocuteur alors propose et fait admettre le vœu « *que les membres de l'A. C. J. d'Italie s'enrôlent dans le Tiers-Ordre.*

Enfin pour finir, empruntons une note amusante au P. Boubée, qui rappelle ainsi la présence des tertiaires belges à la manifestation de clôture du Congrès Catholique de Malines.

«... La plupart des grands Ordres religieux figuraient là, avec les corporations, congrégations ou sociétés qu'ils dirigent. Ici, ce sont les Pères Rédemptoristes, avec l'association de la Sainte-Famille ; là, les Pères Jésuites, avec les Xavériens ; les Frères, avec les jeunes gens des patronages ou des sociétés de gymnastique. Surtout, et en grand nombre, les... Franciscains, avec les admirables groupes d'hommes rangés sous la bannière du Tiers-Ordre.

« Tout comme d'autres affichent le titre de leur coopérative ou le nom de leur société sportive, ceux-là proclament, haut et bref, en français ou en flamand, qu'ils sont « *De Derde Orde*, le Tiers-Ordre » ; des cléricaux renforcés, des calotins endurcis, des demi-moines ! Et ils sont légion ! Et ils vont, ils rient, ils chantent, tout comme les autres, plus que d'autres peut-être. Car beaucoup, il faut le dire, de ces groupements-là, sont Flamands. Ces solides Tertiaires ont remisé pour le moment leur chapelet. Fumant leurs gros cigares, ils tiennent comme des épés leurs gourdins brandis dans la main. Et je doute qu'en les voyant passer, les jeunes freluquets du libéralisme bruxellois, qui avaient pu s'aventurer jusqu'à Malines, aient regretté l'affiche prudente qui les invitait à ne pas bouger !... »

F. V. M., O. F. M.



## Saint François et l'Eucharistie



LE Séraphin d'Assise, marqué sur la fin de ses jours des stigmates du Sauveur et devenu comme un mémorial vivant de la Passion de Jésus-Christ ne pouvait ignorer les mystères de l'Autel, ni le foyer des divines ardeurs que renferme la Sainte Eucharistie.

C'est parce qu'il en comprit un jour la sublime sainteté et dès lors l'angélique pureté nécessaire au prêtre qu'il se jugea indigne du sacerdoce et refusa de gravir les degrés de l'autel.

Son respect pour la Sainte Eucharistie se portait d'instinct sur le prêtre. On connaît les paroles de son testament : « Le Seigneur me donna et me donne encore une si grande foi dans les prêtres qui vivent selon la forme de la sainte Eglise romaine et cela, à cause de leur caractère que s'ils me persécutaient, c'est à eux-mêmes que je voudrais recourir... Je veux les craindre, les aimer, les honorer comme mes maîtres... car, en eux je discerne le Fils de Dieu et ils sont mes seigneurs. J'en use ainsi, parce qu'en ce monde je ne vois rien sensiblement de ce même Très-Haut Fils de Dieu, si ce n'est son Corps très saint et son très saint Sang qu'eux-mêmes ont l'honneur de consacrer, de recevoir et d'administrer seuls aux autres fidèles. »

On sait encore le mot qui lui est attribué : « Si je rencontrais un prêtre et un ange, je me prosternerais d'abord devant le prêtre et baiserais sa main consacrée, puis je saluerais l'ange. » C'est bien là l'esprit de Saint François.

Le même respect l'animait envers les églises, les autels, les vases sacrés qui renferment le Saint-Sacrement. « Je veux honorer et révéler par dessus toutes choses ces très saints Mystères et je veux les placer dans des lieux précieusement ornés, » c'est ainsi qu'il s'exprime dans son Testament. C'est le résumé de sa vie.

Un de ses premiers actes, en effet, après sa conversion, fut la restauration de trois églises ; car il lui coûtait extrêmement de voir le délabrement des sanctuaires et il lui parut tout naturel d'interprêter dans ce sens la parole symbolique du crucifix : « Va, François, répare ma maison qui tombe en ruines. »

En ces temps troublés par des guerres incessantes, l'Italie était couverte d'églises délabrées ou mal entretenues. Souvent François dans ses tournées apostoliques se retirait dans ces églises abandonnées et prenait la peine de les balayer et de les mettre en ordre, emportant avec lui ce qu'il fallait pour cela. Sans doute qu'il fut frappé de l'apparence des hosties qui servaient au Saint Sacrifice ; il fit confectionner des fers à hosties qu'il portait avec lui afin d'en pourvoir les églises.

Ainsi encore donna-t-il ordre à des frères de s'en aller par le monde chargés de ciboires précieux ; ils devaient en laisser un à « toutes les églises où ils trouveraient que le prix de notre Rédemption ne reposait pas dans un vase qui fût digne de lui. » C'est, dit

un de ses historiens, la seule fois qu'il parût préférer quelque chose à sa Dame la Pauvreté.

Pour étendre plus loin son action nécessairement restreinte, cet homme simple eut l'idée d'adresser une lettre à tous les clercs de l'Eglise catholique « en toute révérence et en leur baisant les pieds. » « Je prie, disait-il, tous ceux qui sont préposés à ces très saint mystères de considérer dans leurs cœurs en combien d'endroits...les calices, les corporaux et les linges qui servent à la consécration du Corps et du Sang de Notre Seigneur sont vraiment vils et par trop indignes de leur sainte destination. »

Ce profond respect envers tout ce qui entoure la Sainte Eucharistie provenait de sa foi vive qui le jetait dans une sorte de stupeur quand il considérait l'amour et la condescendance manifestés par Dieu aux hommes dans cet adorable Sacrement.

Aussi voulait-il voir les hommes se ranger en masse au pied des autels et une de ses maximes était que ne pas entendre la messe tous les jours, lorsqu'on le peut, est la marque d'un mépris ingrat et stupide. Celano, le biographe du saint, ajoute à ses paroles : « Il communiait souvent et avec une dévotion qui rendait les autres dévots. »

Chers Tertiaires, ce respect que François nous enseigne par ses paroles et par ses exemples, professons-le nous-mêmes envers le Très-Saint-Sacrement et durant cette année eucharistique, demandons à Saint François notre père, de nous en pénétrer profondément. Ce respect nous animera dans nos communions, dans nos visites au Saint-Sacrement, dans notre assistance à la Sainte Messe, il pénétrera notre maintien et tout notre extérieur, il nous inspirera le désir de contribuer par nos aumônes et nos propres services à l'honneur des autels, à la décence du culte, à la décoration des sanctuaires et à l'entretien des vases sacrés.

O Saint François d'Assise, Père bien-aimé, brillant Séraphin, dévot serviteur de l'Eucharistie, faites que nous marchions sur vos traces et que nous soyons dignes de vous dans notre culte envers le Saint-Sacrement.

C.M.





## VENDREDI SAINT



OUT est morne, aujourd'hui, sur la terre oppressée.  
La nature se voile et ma sombre pensée  
Se replie et descend dans ma pauvre âme en deuil.  
Pourquoi, cette tristesse immense et ce mystère ?  
Pourquoi ce noir manteau dont on couvre la terre,  
Comme on couvrirait un cercueil ?

Ah ! c'est que dans la nuit ténébreuse et profonde  
Le nuage a crevé ; c'est qu'au dessus du monde,  
Sur un rocher obscur où l'éclair éclata,  
Dans un attrouplement sinistre de nuées,  
Sanglante est apparue au milieu des huées,  
La Victime du Golgotha

O Christ ! Lorsque ta main eut aplani la route ;  
Lorsque quatre mille ans furent mis en dérouté ;  
Quand ton œuvre d'amour enfin fut achevé ;  
Quand tout fut enfin prêt, sur la terre en ruiné,  
A recevoir d'en haut la semence divine,  
Le grain fécond de sénevé ;

Quand le monde, aveuglé par l'esprit d'imposture,  
A ton flambeau divin éclairant la nature,  
Eut affermi son pas chancelant dans le tien ;  
Quand sur l'humanité souffrante de cette ombre  
Ton Cœur eut déversé les dictames sans nombre  
Et la lumière qu'il contient ;







LA MISE AU TOMBEAU

FRA ANGELICO

Quand sous les Oliviers, suant ton sacrifice,  
 Ta lèvre eut bien trempé dans cet amer calice  
 Que t'apportait la mort pour prix de tes combats ;  
 Quand on eut insulté ton Cœur qui se dévoue,  
 En appliquant — sarcasme infâme ! — sur ta joue  
     Le lâche baiser de Judas ;

Hélas ! quand tout cela fut fait, la populace  
 Hurlante te jeta son mépris à la face ;  
 Se railla de ton front par l'épine meurtri ;  
 Dans son aveuglement t'arrachant ta dépouille,  
 Te cloua, Toi, Jésus que leur vil crachat souille  
     Sur la croix, divin pilori !

O Christ ! que c'est bien là qu'éclate ta puissance !  
 Que c'est bien ce gibet qui prouve ta naissance :  
 De ta divinité la croix est le témoin :  
 Mourir pour le bourreau qui l'immole en sa rage,  
 Implorer le pardon de celui qui l'outrage,  
     Dieu seul pouvait aller si loin !

Sois béni, Seigneur, pour cet acte suprême !  
 Pour nous, qui tous les jours lançons notre blasphème,  
 Qui n'avons point, c'est vrai, cloué ton corps en croix,  
 Qui n'avons point frappé ton Chef que l'on adore,  
 Mais qui, te connaissant, plus coupables encore,  
     T'avons outragé tant de fois,

Jésus, par cette croix où ta grandeur expire ;  
 Par ces clous enfoncés dans ta chair qu'on déchire ;  
 Par ton front incliné dans un morne abandon ;  
 Par ce fiel qui t'abreuve et ta longue agonie ;  
 Par ta mort qu'enveloppe une horreur infinie,  
     Jésus ! Jésus ! grâce et pardon !

A. I.



## LE LIS DE QUITO

(Suite et fin)



Tous les jours elle avait à cœur de recevoir son divin Époux. Alors, elle se parait de ce qu'on pourrait appeler ses ornements de fête. Les chaînes les plus dures, les cilices les plus rudes étaient de mise pour la circonstance. A certains jours plus solennels, elle y ajoutait une couronne d'épines dont elle ceignait son front virginal. Ne pouvait-elle pas alors, en toute confiance, se présenter à Celui qui, dans sa Passion, ne fut, selon l'expression du prophète, que blessures de la tête aux pieds ? N'en était-elle pas une copie vivante ?

Nous avons vu Marie-Anne de Jésus brûler du désir du martyre pour sauver les âmes de ses frères ; son ardeur à soulager leurs misères temporelles n'était pas moindre. Les pauvres et les affligés étaient pour elle la vivante image de son Sauveur ; et en conséquence elle se dépensait sans compter à leur service. Elle allait même jusqu'à prendre sur sa frugale nourriture pour subvenir à leurs nécessités ; elle aimait à confectionner de ses mains des vêtements qu'elle leur faisait distribuer ensuite par son directeur de conscience, non toutefois sans avoir au préalable obtenu l'autorisation de ses parents. Sa charité s'exerçait de préférence envers une veuve, réduite à la mendicité ; celle-ci, de son propre aveu, dut aux libéralités de notre bienheureuse de ne pas mourir de misère et de faim.

Ainsi Marie-Anne, on peut le dire, marchait de vertu en vertu. Sa vie si édifiante allait trouver son couronnement dans le Tiers-Ordre. Ayant entendu parler de cette institution, elle n'eut de repos qu'elle n'eût obtenu son admission. Enfin, le 6 novembre 1639, en compagnie de sa nièce, elle recevait l'habit franciscain des mains du père

François d'Anguita, Commissaire du Tiers-Ordre. Elle avait alors ving et un ans. L'année suivante, toutes deux, au milieu d'abondantes larmes, promettaient à Dieu et au Séraphique Patriarche d'observer toute leur vie la règle du Tiers-Ordre de la pénitence.

Sébastienne de Casso, la nièce de notre bienheureuse, ne fit, pour ainsi dire, que passer sur la terre ; mais sa courte vie fut le digne pendant de celle de Marie-Anne. Stimulée par les admirables exemples de sa sainte compagne, dès l'âge de sept ans elle entreprenait de mener la même vie de pénitence et de prière, de solitude et de silence. Cilices, disciplines sanglantes, chaînes de fer devinrent dès lors les instruments ordinaires de sa mortification, pendant que son âme trouvait dans la réception fréquente du Dieu-Hostie un aliment substantiel.

Elle aussi avait choisi, toute jeune encore, Jésus pour l'unique époux de son âme. Quelle ne fut donc pas sa douleur, quand ses parents lui découvrirent leur projet de la fiancer à un noble gentilhomme séduit par l'éclat de ses vertus. « Jésus est mon fiancé, répondit-elle simplement, je n'en puis ni je n'en veux avoir d'autre. » — Et cette enfant de quatorze ans suppliait avec instance son Bien-Aimé de l'unir à lui sans tarder dans les joies de sa cour plutôt que de permettre qu'un autre pût partager son cœur avec lui. Sa prière fut entendue. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, que son âme si pure prenait son essor vers le ciel. Et aussitôt, sans que la nouvelle même de sa maladie eût été connue, on vit des jeunes filles envahir sa chambre, chargées de guirlandes de fleurs, de palmes et de couronnes. En même temps des personnes de la ville, que Sébastienne ne connaissait pas, envoyaient à sa famille des roses pour en parer sa dépouille, tandis que l'Evêque de Quito lui faisait porter un riche linceul. La Vénérable, revêtue de la bure franciscaine, fut ensevelie dans l'église des Frères Mineurs de Quito, où de nombreux miracles s'opérèrent sur sa tombe. Neuf ans après sa mort on ouvrit son cercueil : son corps fut retrouvé intact et flexible.

Mais revenons à notre Lis. Sa profession dans le Tiers-Ordre fut pour Marie-Anne, on le conçoit aisément, un motif plus puissant encore de croître dans la ferveur. Elle ne manquait jamais de la renouveler dans ce cœur à cœur avec son Dieu qui suivait chacune de ses communions. Son amour de la pénitence s'en accrût si possible. Jamais cerf altéré ne soupira si

ardemment après la source d'eau vive que notre Bienheureuse après la souffrance et le mépris. Son unique préoccupation n'était-elle pas en effet l'union la plus intime, la ressemblance la plus parfaite avec son Jésus pauvre et délaissé? Aussi jamais elle ne demanda à Dieu de soulever les voiles qui lui dérobaient sa présence, afin de contempler son auguste visage; c'était assez pour elle de le voir à travers les ombres d'ici-bas. En vain chercherait-on dans sa vie ces révélations, ces extases, ces ravissements qui ont marqué la vie de certains saints honorés par l'Eglise. Elle ne consentit même pas à lire les Révélations de sainte Gertrude. C'eût été sans doute trop de bonheur pour elle sur la terre. Elle ne voulait parvenir au ciel que par le seul chemin de la croix. Toute sa vie elle suivit la voie sûre de la sainteté tracée par la séraphique Thérèse en ces termes: « Souviens-toi, ma fille, que le faite de la sainteté ne consiste pas dans les ravissements et les extases, mais bien dans le travail, la souffrance et l'amour. » Ces quelques mots ne sont-ils pas toute la carrière de Marie-Anne?

Pendant sa dernière maladie, son directeur de conscience crut bon, pour la reconforter, de lui faire entrevoir le bonheur qui l'attendait dans la patrie céleste. « Montez au ciel, âme généreuse, lui dit-il, pour partager avec votre divin Epoux les délices éternelles. Oh! qu'ils sont beaux les chœurs des vierges qui marchent à la suite de l'Agneau, attirées par l'odeur de ses parfums, revêtues de tuniques d'une blancheur éclatante, le front ceint de la couronne de gloire ». Ces paroles furent-elles du goût de la Bienheureuse? Qu'on en juge par sa réplique. Sans hésitation, Marie-Anne tourne la tête vers l'image du Christ souffrant qu'elle a devant sa couche, et du doigt elle indique la couronne d'épines. Ce fut toute sa réponse, mais ne signifiait-elle pas clairement qu'en véritable épouse du Sauveur, elle préférait le fiel et l'amertume de la souffrance aux aromates de la consolation.

Cependant la course terrestre de Marie-Anne de Jésus approchait de son terme. Elle gisait sur son lit d'agonie; la vie s'en allait peu à peu de son corps amaigri; ses douleurs étaient plus aiguës; sa respiration devenait si difficile qu'à chaque instant il semblait qu'elle dût expirer. Ses parents et ses proches s'attendaient à voir quelque signe extraordinaire de sa sainteté. Il n'en fut rien; sa mort devait être l'écho fidèle de sa vie. Elle allait sortir de ce monde, calme et

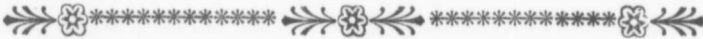
résignée, buvant jusqu'à la fin, comme son divin modèle, au calice de la souffrance.

Avec la plus ardente piété Marie-Anne reçut une dernière fois son Jésus sur la terre, puis elle entama avec lui un colloque qui devait se continuer dans les ineffables délices du paradis. A plusieurs reprises on la vit saisir son crucifix et appliquer ses lèvres successivement sur chacune des plaies du Sauveur, pendant que d'abondantes larmes s'échappaient de ses paupières. Enfin, dans un dernier effort, elle colla amoureusement ses lèvres sur la couronne d'épines. C'est dans cette attitude qu'elle rendit à Dieu son âme innocente. C'était le vendredi 26 mai 1645 ; l'Eglise venait de célébrer l'octave de la glorieuse Ascension de Jésus.

Selon un désir de la servante de Dieu, son corps, revêtu de l'habit franciscain, et enfermé dans le cercueil qu'elle avait si longtemps gardé auprès d'elle, fut inhumé dans la chapelle du Collège des Pères Jésuites de Quito, au milieu d'un concours immense de peuple attiré par le souvenir de ses vertus. Là de nombreux miracles s'opérèrent par son intercession.

Puissiez-vous, aimable Sainte, Lis sans tache, inspirer à ceux qui vous invoquent d'imiter vos vertus, et leur obtenir cette glorieuse mort d'amour qui fut la vôtre ! Amen.

FR. R. M., O. F. M.



## LA LANGUE.

C'est une grande grâce que de bien garder sa langue, pour qu'elle n'excède pas en paroles scandaleuses et ne souille point la pureté du cœur par d'indiscrètes conversations. Pourquoi donc nous défendre par des paroles contentieuses ? Pourquoi aiguïser notre langue contre les infirmités du prochain, compagnon de notre pèlerinage en ce pays de misères ! que nos bonnes œuvres parlent ! qu'elles nous rendent chers à Dieu ! qu'elles nous assurent contre les médisances et les maux !

P. Paul de Sainte-Madeleine, martyr franciscain.



## NOUVELLES DE ROME

**L**a Franc-Maçonnerie à Rome. — Le Grand Orient d'Italie a décidé de commémorer par une manifestation maçonnique internationale le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'usurpation de Rome. Le peu d'indépendance que *la loi des garanties* a laissé au Pontife Suprême, Souverain légitime de Rome et des Etats de l'Eglise, dans sa ville capitale, semble encore trop à ces champions d'une prétendue liberté de conscience ; ils veulent qu'on dépouille le Vicaire du Christ du lambeau de territoire qui lui reste, qu'on l'expulse du Vatican, et que la révolution soit la seule maîtresse de Rome. Seules, jusqu'à présent, les divisions qui séparent les sectaires — unis seulement dans leur haine de Dieu — les ont empêchés d'en venir à l'exécution. Mais ce projet satanique est à l'ordre du jour du congrès maçonnique qui veut réunir tous les éléments antichrétiens du monde pour livrer une bataille décisive à la Papauté. Une circulaire a été envoyée à toutes les loges. L'Eglise a les promesses de Notre-Seigneur ; la rage maçonnique se brisera sur la Pierre ; mais que d'âmes, entraînées par les flots, périront ! chrétiens, tertiaires, priez !

**La Fédération des Tertiaires.** — Les Tertiaires appartenant aux Fraternités fédérées de l'Italie du nord ont été reçus le 16 janvier en audience par le Souverain Pontife qui les a encouragés et bénis et leur a donné comme président général de la Fédération le Cardinal capucin Vivès y Tuto.

**Nouvel Evêque capucin.** — Le dimanche 2 janvier, dans l'Eglise de la Propagande. S. E. le cardinal Gotti a donné la con-



sécration épiscopale au R. P. Jean Antoine Zuchetti, capucin, dont le zèle apostolique s'exerce depuis 1879 dans l'Asie Mineure et la Mésopotamie. Le nouvel évêque est titulaire de l'Archevêché de Smyrne.

**La fête de Sainte Colette.** — La fête et l'office de la sainte réformatrice du deuxième Ordre franciscain viennent d'être étendus à toute la France et à la Belgique par décret de la Sacré Congrégation des Rites. Ce décret rappelle que la Sainte fut la conseillère écoutée du franciscain saint Bernardin de Sienne, du dominicain saint Vincent Ferrier et de la Bse Jeanne d'Arc.

**Nos Bienheureux.** — La Sacré Congrégation des Rites continue de rendre des décrets dans les causes franciscaines.

Le 19 novembre, décret d'ouverture du procès apostolique dans la cause du Vén. Marien d'Arco Casale, frère lai.

Le même jour, décret d'examen du procès apostolique dans la cause du Vén. François de Gonzague, ancien général de l'Ordre, mort évêque de Mantoue.

Le 3 décembre, décret d'élection du cardinal rapporteur dans la cause de confirmation du culte immémorial rendu au serviteur de Dieu Julien Césarello della Valle, prêtre franciscain, appelé communément saint et bienheureux.

Le 7 décembre, décret de reprise de la cause du Bienheureux Bonaventure de Barcelone en vue de la canonisation.

**Les Martyrs de l'Ouganda.** — Le R<sup>me</sup> Père Général a adressé le 8 décembre au Souverain Pontife une supplique sollicitant l'introduction de la cause des 22 Martyrs de l'Ouganda ; ce sont les premiers chrétiens de race noire qui ont rendu à Notre-Seigneur le témoignage du sang, depuis la destruction de l'Eglise latine d'Afrique. Les apôtres de ces généreux chrétiens sont les Pères Blancs, chargés du Vicaire du Nyansi.

**Nouveaux évêques.** — Le Saint Père vient de choisir dans l'Ordre, deux nouveaux évêques. Ce sont le T. R. P. Thomas Valeri créé archevêque de Brindisi dans l'Italie méridionale et le T. R. P. Bernardin Sclakku, évêque coadjuteur de Pulati en Albanie. Le premier, Mgr Thomas Valeri, né en 1865, est entré dans l'Ordre en 1883, dans la Province des Stigmates dont il fut Provincial de 1904 à 1907. Il était en ces derniers temps, directeur du Collège Séraphique de Figline en Toscane. Mgr Bernardin Sclakku

né en 1873 entra dans l'Ordre en 1892. Evêque titulaire de Tibéria, il sera le coadjuteur avec droit de succession de Sa G. Mgr Marconi O. F. M.

**Le Cardinal Satolli.** — Le Sacré Collège vient de faire une nouvelle perte. Le 8 janvier dernier mourait dans son palais près du Latran, Son Em. le Cardinal Satolli, évêque de Frascati et archiprêtre de la Basilique du Latran. C'était l'un des membres les plus éminents du Sacré Collège, un savant de premier ordre. Il fut le premier Délégué apostolique aux Etats-Unis, et en ces derniers temps il était le préfet de la Congrégation des Etudes instituée par Léon XIII. Après le service solennel qui fut chanté dans la Basilique du Latran, sa dépouille mortelle fut transportée dans son pays natal Marsciano (Ombrie.) R. I. P.

**Dom Gasquet.** — Le 14 janvier dernier, le R<sup>me</sup> abbé Dom Gasquet O. S. B., préfet de la Commission préposée à la révision de la Vulgate, a donné une conférence sur ses travaux. La réunion eut lieu à l'Institut archéologique anglais. Après que l'ambassadeur d'Angleterre au Quirinal eût présenté le conférencier, celui-ci parla une heure durant, sur ce sujet si intéressant, qu'il éclaira au moyen de projections lumineuses. Parmi les assistants on remarquait le R<sup>me</sup> P. David Fleming et plusieurs Pères de nos Collèges de Saint Antoine et de Saint Isidore.

**Les miracles de Lourdes.** — Les libres-penseurs qui, surtout en Italie mettent tout en œuvre pour discréditer les miracles de Lourdes et les faire passer pour de pieuses fraudes viennent de trouver un adversaire capable et résolu dans la personne du P. Augustin Gemelli O. F. M. de la Province de Milan. Docteur en médecine, comme on le sait, et élève autrefois des sommités de la science médicale, il est bien armé pour répondre sur le terrain de la science aux attaques dirigées contre les miracles. Il fit donc, il y a quelques semaines, une conférence à Milan sur les guérisons de Lourdes, devant un nombreux auditoire composé en grande partie de docteurs en médecine et annonça pour un des jours suivants une discussion libre sur le même sujet. La réunion eut lieu, en effet, et dix-sept médecins prirent la parole, l'un après l'autre, pour exposer leurs objections. L'intrépide conférencier répliqua à chacun avec un calme et une gravité vraiment scientifiques et il mit à néant toutes les objections, si radicalement qu'à l'issue de la discussion tous

l'applaudirent spontanément. Les feuilles libérales elles-mêmes durent proclamer le triomphe du P. Gemelli.

**Le Collège des Pères Capucins.** — Au dernier Chapitre Général des Pères Capucins (1908) fut décidée la création à Rome d'un Collège international. L'Institution fonctionne depuis plus d'un an dans le Collège des Missions des *Santi Quattro*. Toutefois cet établissement est trop étroit pour sa nouvelle destination et l'on vient de jeter les fondements d'une nouvelle construction destinée au Collège, ainsi que d'une grande église, à côté de la maison générale, Via Boni Compagni. En attendant, les étudiants suivent le cours de l'Université Grégorienne dirigée par les PP. Jésuites.

**Lettre du Saint Père.** — Les *Acta S. Sedis* du 20 janvier 1910 publient une lettre du Saint Père adressée aux tertiaires de Rome. Sa Sainteté les félicite de la résolution qu'ils ont prise de créer entre leurs diverses fraternités une fédération qui, tout en respectant les différentes obédiences dont elles relèvent, leur donne plus de force pour une action d'ensemble. Dans le même sens, une autre lettre a été adressée par Son E. le Cardinal Secrétaire d'Etat à l'Eminentissime Cardinal Vivès. Ce dernier est chargé de diriger, cette année, les assemblées des fraternités romaines fédérées et de préparer un Congrès général des tertiaires italiens. La première réunion vient d'avoir lieu, le 28 janvier. Entre autres orateurs, prit la parole le Comte Santucci président de la Fraternité de l'Ara Coeli. Il se déclara favorable au projet d'un Congrès et d'une fédération qui, dans les conditions indiquées, laisserait aux fraternités leur indépendance mutuelle et n'engagerait pas les Tertiaires dans des questions réservées au Premier Ordre.

ROMANUS



Les Tertiaires se prouveraient efficacement les uns aux autres leur charité fraternelle, si les entrepreneurs tertiaires employaient de préférence les ouvriers tertiaires ; si les tertiaires consommateurs se servaient de préférence chez les tertiaires producteurs ou vendeurs etc...

(Congrès de Marseille.)



## Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

### Le Saint de l'Eucharistie

L'APPROCHE du Congrès Eucharistique de Montréal semble vouloir tirer de l'ombre modeste où sa gloire se cache l'humble Patron, que, par son décret du 28 novembre 1897, le Pape Léon XIII donnait "aux Congrès eucharistiques, et à toutes les associations qui ont pour objet la divine Eucharistie, tant présentes que futures." Le messager anglais du Sacré-Cœur publié par les RR. PP. Jésuites, (1) *The Canadian Messenger of the Sacred Heart* du mois de février contient un bel article sur Saint Pascal Baylon. Le 35<sup>e</sup> Rapport annuel de l'Œuvre des Tabernacles, publiée par les soins de la Congrégation Notre-Dame, est illustrée d'une image de Saint Pascal. Nos lecteurs aimeront à l'invoquer pour la réussite du Congrès.

### Le P. Leo Heinrich

NOS lecteurs se souviennent du meurtre commis dans l'église franciscaine de Denver (Colorado) le 23 février 1908 (2). La victime, le Père Leo Heinrich, Frère Mineur d'origine allemande, est en renom de sainteté parmi la population catholique de la contrée. On lui attribue même des guérisons merveilleuses. La curie épiscopale de Denver, par les soins de Mgr N. C. Matz, évêque, a ouvert un procès canonique en vue d'examiner la réalité de son martyre, et si la foi a été la cause de son assassinat.

### Une Petite Sœur des Pauvres

DES journaux ont annoncé la mort d'une humble religieuse, qui dans le siècle avait porté le nom glorieux de marquise de Lafayette et

---

(1) *La Revue du Tiers Ordre* n'oublie pas que les deux « Messagers Canadiens » le français et l'anglais, sont nés de la même souche qu'elle, par les soins du R. P. Cazeau S. J. Voir la *Revue* de février 1909. p. 54.

(2) *Revue* de mars 1908 p. 158.

qui, par amour pour le Dieu de l'Eucharistie, avait laissé le monde et la richesse pour se faire la servante des vieillards indigents.

On n'a point dit qu'elle appartenait à la Fraternité du Tiers-Ordre de Poitiers et qu'elle en avait été plusieurs années la supérieure. Elle n'avait fait connaître son projet à personne, mais le soir qui devait être celui de son départ, elle recommanda à l'une des discrètes de la Fraternité d'être avant tout fidèle à la Règle de Saint François.

### Un député tertiaire

M. de Castelnau, député de l'Aveyron (France) qui vient de succomber aux suites des brutalités exercés contre lui dans une bagarre électorale, avait été pendant 15 ans Ministre de la Fraternité Saint Louis de Nîmes. C'était un juriste de grand talent et d'infatigable zèle qui s'est dépensé sans mesure pour le bien de l'Eglise de France. La dignité de sa vie et son éloquence en imposaient même à ses adversaires les plus acharnés dans les luttes parlementaires.

### Sébastien de Luque

NOUS avons signalé en son temps (1) la victoire remportée par la Vierge Immaculée sur l'incrédulité de cet écrivain espagnol. L'œuvre de la miséricordieuse Mère se continue dans l'âme de son converti. Le 22 septembre dernier Mgr Aguirre, franciscain, Cardinal archevêque de Tolède a conféré le sacrement de confirmation à M. de Luque, qui depuis sa conversion n'a point cessé d'écrire pour l'apologie de l'Eglise qu'il avait si longtemps combattue. C'est un collaborateur fidèle de l'*Eco Franciscano*, revue des tertiaires espagnols. Son fils Edouard, âgé de 19 ans, a été confirmé avec lui.

### Pèlerinage de Réparation

Le journal *l'Univers* avec le concours du *Comité national de Réparation*, organise un pèlerinage national de réparation à Rouen, où fut brûlée vive en 1431 celle que de plus en plus on nomme *l'illustre tertiaire*, la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

### Histoire des Fraternités

UNE revue franciscaine, *l'Union Séraphique*, a lancé l'heureuse idée de recueillir et de publier de petites monographies reproduisant l'his-

(1) *Revue* mai 1909, p. 235.

toire de la fondation et du développement des Fraternités du Tiers-Ordre dépendant de la Province religieuse dont l'*Union* est l'organe. Ces notices sont l'œuvre des Directeurs ou des Secrétaires, elles révèlent bien des dévouements ignorés, bien des traits de grande édification.

## CANADA

### Montréal, Fraternité Sainte-Elisabeth

LES élections de la Fraternité, qui ont eu lieu le 4 février 1910, ont donné les résultats suivants :

Supérieure : Mde Ménaud ; Assistante : Mde Landerman ; Secrétaire : Mde Bourcier ; Assistante-secrétaire : Mde Franche ; Trésorière : Mde Galarneau ; Assistante-trésorière : Mlle Chapleau ; Maîtresse des novices : Mde Martin ; Assistante-maîtresse des novices et maîtresse des postulantes : Mde Aquin ; Discrète du Catalogue : Mde Franche ; Discrètes organisatrices des pèlerinages : Mlle Paquette, Mde Désy.

Discrètes de quartier :

Westmount : Mde Landerman ; Côte Saint-Paul : Mde Dansereau ; Sainte-Elisabeth : Mde Plouffe ; Pointe Saint-Charles : Mlle Paquette et Mde Dansereau ; Saint-Henri : Mde Ad. Aquin ; Saint-Irénée : Mde Lamanque ; Sainte-Cunégonde : Mde Ed. Routhier ; Saint-Joseph et Sainte-Hélène : Mde Marion ; Notre-Dame : Mde Cusson ; Quartier Sainte-Marie : Mlle Champagne ; Immaculée-Conception et Saint-Jean-Baptiste : Mde Chs. Désy ; Saint-Louis de France : Mde Brunet ; Saint-Jacques : Mde Simard ; La Supérieure de la Maison Sainte-Elisabeth ; Préposée au Vestiaire : Mlle Laurin.

### Saint-Antoine de Tilly, Comté de Lotbinière

DU 19 au 21 décembre le R. P. Joachim nous a donné les exercices de la sainte visite. Ces jours ont été véritablement pour nous des jours de grâces et de paix. Jamais semble-t-il nous n'avions mieux compris les avantages de notre sainte Règle et le bonheur qu'il y a d'être de vrais enfants de saint François.

Nous sommes bien convaincus que les efforts et le zèle du R. P. Visiteur porteront des fruits durables dans nos âmes.

Sa parole si bien inspirée nous a déjà donné des gages de son efficacité : à la clôture 34 personnes revêtirent les livrées séraphiques, et 3 autres firent profession.

Sr SECRÉTAIRE.

### Saint-Adolphe, Comté de Champlain

**D**U 6 au 10 janvier dernier, les frères et les sœurs tertiaires ont eu leur Visite Canonique, suivie le 10 janvier de 9 professions et de 17 prises d'habit : ce qui donne le beau chiffre de 162 tertiaires en cette paroisse.

Là, pas plus que dans les centres importants, LES TERTIAIRES NE DOIVENT PAS SE CROISER LES BRAS : mais, par leurs prières, leurs votes, leur influence, ils ont à travailler efficacement pour que les saintes causes de la tempérance, de l'éducation chrétienne des enfants, de la surveillance familiale, fassent régner Jésus-Christ complètement. Pussent-ils abolir et supprimer les danses, afin que Satan ne tende pas ses pièges néfastes. Ils ont bien commencé dans ce sens ; pussent-ils remporter complète victoire en 1910 !!

### Saint-Léon le Grand, Comté de Maskinongé

**C**OMME ses voisines, les paroisses de Saint-Paulin, Sainte-Ursule et Louiseville, cette paroisse aime saint François, et possède en son sein plusieurs fervents membres du Tiers-Ordre.

Mais la mort en ravit tous les ans, tandis que l'émigration en diminue encore le nombre ; la Fraternité se désagrègerait rapidement, si l'on n'avait pas le souci de lui recruter de nouveaux membres lentement et sûrement.

La Visite Canonique faite du 16 au 19 janvier 1910 était grandement attendue. Depuis cinq années, diverses causes l'avaient retardée : mais quand il y a du feu sous la cendre, un jour ne vient-il pas que l'incendie éclate ? Et un grand feu spirituel éclata en ces jours bénis. Après avoir bien compris la mission de Saint François *qui christianise si bien les chrétiens*, après avoir bien pesé les termes et la portée de sa III<sup>e</sup> Règle séraphique, 84 postulants de tout âge, sexe et conditions reçurent le saint habit, et 3 firent profession.

Ainsi doubla la fraternité des hommes, et celles des sœurs reçut un généreux renfort de novices, prêts à tous les dévouements et sacrifices pour l'amour de Dieu.

Ainsi à Saint-Léon, la Fraternité de Saint François compte maintenant 58 frères, dont 22 profès.

Celle des sœurs, placée elle aussi sous le vocable du Séraphique Père, a 81 profès et 72 novices.

Total 211 tertiaires.

L'érection de ces fraternités a eu lieu en 1890, par le zèle du R. P. Fulcran. Les directoires renouvelés en 1908 sont ainsi composés :

Frères : Ministre : G. Plourde ; Assistant : U. Chevalier ; Maître des novices : G. Laperrière ; Secrétaire : T. Boisvert ; Trésorier : T. Bastien ; Infirmiers : J. Lambert, A. Villeneuve ; Discret : I. Lesage.

Pour les sœurs :

Supérieure : Mde T. Bastien ; Assistante ; Mde U. Chevalier ; Maîtresse des novices : Mlle A. Paquin ; Secrétaire : Mlle M. Boisvert ; Trésorière : Mde I. Legris ; Infirmières : Mde G. Lemais, Mde F. Laperrière ; Discrètes : Mde A. Paillé, Mde G. Fréchette.

Nous espérons que le nombre des abonnées à la *Revue du Tiers-Ordre* va grossir en proportion pour l'édification de tous.

### Saint-Eusèbe de Stanfold

LE Gardiennat des Trois-Rivières vient tout récemment — en la belle fête de la Purification de Marie — de s'enrichir des deux nouvelles fraternités de cette paroisse.

Depuis longtemps des tertiaires venus de-ci de-là avaient fixé ici leur demeure : l'an dernier, le R. P. Justin, O. F. M., du couvent de Québec, durant la retraite des pensionnaires des Sœurs de l'Assomption, avait donné un sermon sur le Tiers-Ordre, et imposé l'habit à un certain nombre de fidèles : enfin, et cette cause n'est pas la moindre, le R. M. Ed. Baril, curé de Stanfold, porte à Saint François d'Assise, une piété vraiment filiale. Ces trois causes réunies donnèrent lieu à la première visite canonique qui se fit du 29 janvier au 2 février.

A son arrivée le P. Visiteur trouva 95 tertiaires présents. De nombreux fidèles les accompagnèrent aux instructions. On pria, on chanta, on réfléchit. J'ajoute, on se battit avec le démon et les démons.

Car comment concevoir que la propagation du Tiers-Ordre se fasse sans lutte ?

Tout d'abord le Tiers-Ordre étant le rétablissement intégral du christianisme, le démon le voit d'un très mauvais œil.

Ensuite le monde et les mondains — alliés plus ou moins conscients du démon, n'aiment pas certain chapitre (le deuxième) de la III<sup>e</sup> Règle franciscaine : On comprend qu'ils protestent quand on leur prêche le texte de Saint Paul : " Je veux que les hommes prient en tout lieu, levant des mains pures, sans colère ni dispute. Et les femmes pareillement, en vêtements décents, se parant avec pudeur et modestie et non avec des cheveux frisés, de l'or ou des perles ou des habits précieux " (1<sup>e</sup> Epître à Timothée. ch. 2, v. 8-10).

Malgré donc satan et maints obstacles, le 2 février dernier, l'église de Saint-Eusèbe de Stanfold voyait un spectacle inconnu jusque là : 51 messieurs et jeunes gens recevaient l'habit, ainsi que 91 dames et



demoiselles ; 5 frères et 52 sœurs émettaient leur profession. Ainsi il y a 237 tertiaires, dont 69 hommes.

Le P. Visiteur érigea deux fraternités : celle des frères sous le vocable de Saint Eusèbe, martyr et évêque de Vercel : celle des sœurs sous celui de la Bse. Angèle de Foligno, l'une des plus ravissantes figures du Tiers-Ordre.

Les membres des discrétaires sont :

Frères : Ministre : MM. A Laliberté ; Assistant : Al. Boulanger ; Maître des novices : E. Poitras ; Secrétaire-Trésorier : N. Nolin ; Discrètes : F.-X. Monfette, Phi. Boucher.

Sœurs : Supérieure : Mde Elzéar Blanchette ; Assistante : Mde N. Leclerc ; Maîtresse des novices : Mde I. Baril ; Secrétaire-Trésorière : Mde Alp. Bordeleau ; Discrètes : Mde M. Proulx, Mlle M. Boulanger, Mlle A. Pellerin, Mde Ph. Nadeau, Mde I. Bazin.

Voilà des débuts qui promettent un bel avenir.

G.



## LE SECRET D'ÊTRE HEUREUX

Dans un hameau, situé au fond de la Castille, existe un vieillard qui a lutté sans cesse contre le malheur, n'a jamais perdu sa sérénité, n'a jamais accusé le sort.

Un de ses amis, grand admirateur d'un courage qui lui paraissait au-dessus de la nature humaine, lui demandait dernièrement s'il avait un secret pour vivre ainsi toujours satisfait.

— Oui, lui répondit le vieillard et je vais vous l'enseigner. Le secret d'ailleurs est bien simple : je fais un bon usage de mes yeux, voilà tout.

L'ami, aiguillonné par la curiosité, cherchait en vain le mot de cette énigme. Il pria le vieillard de la lui expliquer.

— Avec plaisir, dit celui-ci en riant, écoutez-moi :

D'abord, dans quelque situation que je me trouve, je regarde le ciel : sa vue me rappelle que ma principale affaire ici-bas est de mériter une place là-haut.

Ensuite, je regarde la terre, et je songe à l'étroit espace qu'elle me réserve.

Enfin, je regarde le monde, et j'observe qu'il y a beaucoup de gens qui ont plus de raisons que moi de s'estimer malheureux.

C'est ainsi que je n'oublie jamais ni où est le séjour des consolations et de la vraie félicité, ni la tombe qui dévore les soucis, ni l'absurdité que je commettrais en m'abandonnant à la tristesse et aux plaintes, tandis qu'une foule de mes semblables endurent des maux plus cruels que les miens.



# LES MISSIONS FRANCISCAINES

CHINE

Wei-Hsien, 12 novembre 1909.

LETTRE DU FRÈRE LÉON BAYLE,  
Chargé du Dispensaire

« ... De temps à autre, une obéissance de Mgr. Adéodat Wittner me fait échanger la vie un peu monotone du dispensaire, contre celle des voyages. Dernièrement, Sa Grandeur me fit venir à Tsingchow-fu, où se donnaient les exercices de la retraite annuelle aux missionnaires du district. N'étant pas prêtre, je n'avais pu m'associer à eux, et peut-être auraient-ils fêté, sans le Frère Léon, la Saint François, qui était le jour fixé pour la clôture, si le Père Pierre-Baptiste ne m'avait donné l'occasion d'accourir : il lui fallait des aumônes et... quelqu'un pour les lui porter ! Monseigneur, qui d'ailleurs voulait aussi me voir, m'envoya l'ordre de me rendre auprès de lui pour le 2 octobre. J'accourus. A mon arrivée, les vénérés retraits étaient muets comme des ermites... vous comprenez. Je crois bien que ce silence nécessaire est plus pénible en Chine que dans un couvent, car ici l'on n'a que l'occasion de la retraite pour se voir, durant toute l'année. On échangea, sans mot dire, de bonnes poignées de mains, et... je suivis le mouvement, en souhaitant de tout cœur le lendemain, pour faire connaissance avec les Pères que je n'avais pas encore rencontrés... Le chant du « Te Deum » et la bénédiction papale donnée par Mgr Adéodat terminèrent ces exercices



UN DISPENSAIRE CHINOIS



de recueillement... Je vis alors pour la 1<sup>re</sup> fois les PP. François, Jean Damascène et Mathieu.

Que vous dirai-je de la fête du Séraphique Père? Ce fut vraiment solennel : à la messe pontificale, j'étais « soi-disant » domestique de Sa Grandeur, et j'en ai rempli les fonctions pour lui imposer les ornements et le chausser ; le chant avait des velléités grégoriennes, et me rappelait par suite nos solennités canadiennes, au couvent... Au repas du midi « l'on mit les petits plats dans les grands » ; toutefois, ne croyez pas à un festin : le mets le plus apprécié fut celui d'une franche gaieté. Vous devinez ce que peut être une fête semblable parmi nous. Chacun raconte ses petites aventures ; un an complet, sans se voir réunis dans une même résidence, fournit ample matière à conversation. Le Père Edmond Noyé, surtout était remarquable par sa bonne humeur.

Le soir, il y eut panégyrique de N. S. P. François, mais... en chinois. C'est vous dire que je n'étais pas encore à même de m'en édifier ; il fut suivi de l'exercice quotidien du Mois du Rosaire, puis l'on vénéra la Relique du Séraphique Père et l'on procéda à la touchante cérémonie du « Transitus ». Toute cette solennité me rappelait vivement notre vie de Québec, car les enfants de Saint François, sur toutes les plages du monde, ont une manière uniforme de célébrer la fête du 4 octobre...

La journée se termina par un bien modeste souper, qu'aurait dû suivre une séance de projections lumineuses ; mais la lanterne magique ne fonctionna pas, malgré les efforts multipliés de l'opérateur, qui, (pour ne pas le nommer) était le P. Edmond. L'acool chinois serait cause de l'insuccès, paraît-il. Mais, qui sait ? on n'a pu s'en convaincre. En compensation, il y eut un petit concert où chacun débita son petit morceau ; l'on entendit les refrains les plus variés, joyeux et austères, à tour de rôle. Vous auriez bien ri, comme nous, d'entendre la chanson comique d'un paysan chinois, pleurant sa vache disparue : c'était si naturel, qu'à certains moments on eut pu croire que la vache était retrouvéé.

Vous voyez que la joie ne fait pas défaut, quand il nous est donné de nous réunir après une longue absence. C'était une douce réalisation de « *l'Ecce quam bonum habitare fratres in unum* ».

Une fois la Saint François terminée, il y eut de nouveau dispersion pour un an. Je repris le chemin de Wei-Hsien ; j'avais avec moi le

bagage épiscopal, Sa Grandeur devant aller à Tang-Tze, via Wei-Hsien, pour confirmer, quelques jours plus tard. A mon arrivée, je fus tout heureux de reprendre mes occupations ordinaires du Dispensaire, et de revoir le R. P. Irénée — Quand Monseigneur passa à notre résidence, il me prit comme « *socius* » pour la Confirmation de Tang-Tze... Par suite, j'eus l'honneur de lui faire la « queue », (excuser : je veux dire « la tresse »).

Le 5 novembre, 1<sup>er</sup> vendredi du mois, était la date fixée pour la bénédiction de la chapelle de Wei-Hsien, dédiée au Sacré-Cœur de Jésus. Il y eut grand'messe, chantée par le P. Kilian qu'assistaient le P. Pierre-Baptiste et quelques autres missionnaires des environs. A l'Evangile, un orateur toujours éloquent, le R. P. Irénée-Marie, se laissait inspirer par les circonstances et développait ces deux points : pourquoi la bénédiction de cet oratoire, et pourquoi le choix du 1<sup>er</sup> vendredi... Bien que je ne sois pas encore très fort en langue chinoise, j'ai compris certaines idées, telles que : la comparaison avec le temple de Jérusalem ; ça m'encourage à travailler le chinois plus fort que jamais.

Parfois, nos chrétiens se chargent de m'instruire. C'est ce qui arriva quand je posai les parures pour la solennité : au milieu de l'autel, le cadre du Sacré-Cœur, entouré de guirlandes s'offrait à notre vénération, et des banderolles de différentes couleurs avec inscriptions couvraient les murs, lorsque mes chinois s'en vinrent me dire que j'avais mis à droite ce qui devait être à gauche, et que, en conséquence, les inscriptions n'avaient plus de sens. Chez les Célestes en effet, la gauche est considérée comme plus honorable que la droite ; il faut le savoir, quand on vient chez eux. Je ne l'oublierai pas. Le soir venu, une fois que la petite résidence eut retrouvé son calme ordinaire, je pus m'abandonner librement au bonheur inappréciable d'avoir enfin la compagnie du Divin Maître. Au prix de quelques difficultés cette faveur ne nous fut-elle pas accordée ! on ne pouvait vouloir un tabernacle, sans posséder de chapelle, convenable, et la pénurie de ressources semblait naguère encore nous défendre de bâtir avant longtemps. Aussi, ai-je besoin de vous confier les sentiments de ma profonde reconnaissance, pour ces généreux bienfaiteurs qui ont bien voulu nous secourir, depuis mon arrivée à Wei-Hsien.

Le lendemain, j'accompagnais le R. P. Irénée auprès d'un mou-

rant, à dix milles de cette résidence. La famille de ce malade était la seule qui fût chrétienne en cette région du district de Wei-Hsien. Le père, la mère et les enfants se confessèrent et reçurent la sainte communion, avec une ferveur vraiment angélique. Le P. Irénée administra ensuite les Sacrements de Confirmation et d'Extrême-Onction au malade. Là-dessus, je donnai les remèdes convenables, au moribond et à la mère qui souffrait de la poitrine, et nous rentrâmes à Wei-Hsien. C'est de là que je vous adresse mes remerciements pour l'intérêt que vous portez à nos pauvres chinois.

FR. LÉON BAYLE, O. F. M.



## Questions et réponses

1<sup>o</sup> QUESTION : *Quels jours les tertiaires peuvent-ils recevoir l'absolution générale attachée aux fêtes de l'Annonciation et de Saint Joseph ? Il me semble que le petit calendrier des tertiaires n'est pas d'accord sur ce point avec l'ordo de la Province de Québec. — Un directeur.*

RÉPONSE : De fait, pour ces deux fêtes le petit calendrier donne une date différente de celle de l'Ordo. Dans celui-ci, la solennité de l'Annonciation est retardée du 25 mars au 10 avril (et non pas anticipée au 6 mars) ; celle de saint Joseph est retardée du 19 mars au 17 avril (et non pas anticipée au 27 février) ; ce sera donc le 10 et le 17 avril seulement que l'on pourra gagner, dans les Provinces ecclésiastiques de Québec et de Montréal, les indulgences attachées respectivement à ces deux fêtes (1).

2<sup>o</sup> QUESTION : *On me dit que l'habit de saint François remplace tous les scapulaires, et qu'une fois tertiaire, je pourrai gagner, par le port de mon seul scapulaire du Tiers-Ordre, les indulgences attachées à n'importe quel autre scapulaire ; qu'en est-il de cette opinion ? — Une postulante.*

RÉPONSE : Depuis longtemps nous cherchons le document sur lequel cette opinion pourrait s'appuyer, mais impossible de le découvrir.

(1) Voir le P. P. Mocchegiani, *Coll. Indulg.*, nn. 210-211.

En attendant, il est certain qu'à une question semblable Rome a répondu, le 10 juin 1886, que les tertiaires qui veulent gagner à la fois les indulgences du scapulaire du Mont-Carmel et celles du Tiers-Ordre doivent porter *simultanément* les deux scapulaires, celui du Mont-Carmel et celui du Tiers-Ordre (1).

Il me semble que cette réponse résoud suffisamment la question dans un sens *négatif*; donc, en pratique, avec votre scapulaire du Tiers-Ordre gardez vos autres scapulaires.

3° QUESTION : *Est-ce que les tertiaires peuvent recevoir l'absolution générale au confessionnal deux jours avant la fête à laquelle cette absolution est attachée, quand, pour une raison légitime, il leur est trop difficile de revenir le lendemain ou le jour de la fête ?* Une tertiaire abonnée, de Chicago.

RÉPONSE : Les tertiaires ne peuvent recevoir l'absolution générale que le jour désigné ou la veille au confessionnal après la confession sacramentelle (2). Aucun décret ne les autorise à la recevoir deux jours à l'avance. S'ils ne peuvent pas revenir à l'église au jour voulu qu'ils tâchent de suppléer, dans la mesure du possible, à l'absolution générale qu'ils ne peuvent recevoir, par le gain de quelque autre indulgence.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.



## EN TERRE-SAINTE

**L**E mémoire que le sectaire accusateur des Frères-Mineurs présenta au muphti disait en substance :  
 « A Dieu seul la louange.  
 A celui qui préside l'assemblée des sages, inspiration d'en-haut.

La noble cité de Jérusalem est le théâtre d'un scandale audacieux, dont nous-mêmes sommes les témoins indignés.

(1) Voir le P. P. Mocchegiani, *Collect. Indulg.*, nn. 862 et 1528.

(2) Voir le P. Mocchegiani, *Collect Indulg.*, nn. 1584, 1582, et 210 ; et notre *Revue*, avril 1906, p. 130.



Les religieux francs possèdent sur le Mont Sion une église, un couvent qui sert d'asile aux Européens, et qui est administré par un drogman hypocrite vraiment digne d'eux.

Ces religieux ont envoyé à la Cour de France (que Dieu conserve son roi), un rapport mensonger sur l'état misérable dans lequel ils se trouvaient, montrant leur habitation en ruine et demandant l'autorisation de la réparer. L'ayant obtenue, non seulement ils ont procédé aux travaux de restauration de l'église, mais ils ont exhaussé le couvent de neuf rangées de pierre de taille, et par des agrandissements successifs, ils l'ont étendu jusqu'au tombeau de David. Ainsi agrandi, ce couvent peut recevoir avec les religieux dont le renouvellement a lieu tous les trois ans, les marchands chrétiens qui, sous prétexte de faire du trafic chez nous, y arrivent sans payer et repartent de même.

A notre prophète Mahomet, à qui sont dues la prière et la paix, nous demandons s'il nous est permis de favoriser plus longtemps les chrétiens en les autorisant à bâtir à côté du lieu où nous vénérons le sépulcre de David, comme aussi à couvrir par le bruit de leurs cloches et de leurs chants la voix de notre muezzin ?

Nous demandons encore s'il ne conviendrait pas d'abattre ces récentes constructions que ces religieux ont eu l'audace d'élever sur le Mont-Sion ?

Enfin s'il est permis aux Turcs de prêter la main aux empiétements des chrétiens, et si celui qui a le pouvoir ne pêche pas en laissant tout faire ? »

Le Muphti, après un long examen, en vint à ces conclusions :

« A Dieu seul est due la louange ! »

Il est absolument défendu aux chrétiens de pénétrer dans les propriétés turques, si ce n'est pour une affaire utile aux Turcs même, comme le commerce, l'art et choses semblables.

Il ne convient pas aux Musulmans d'entrer dans les couvents et dans les églises des chrétiens, dont l'aveuglement et l'infidélité envers Dieu est volontaire ; cette défense est formelle parce qu'alors ils sembleraient, par leur présence en ces lieux, participer à leur faux culte et jeter le mépris sur nos mosquées.

On ne peut non plus permettre aux Latins leurs chants bruyants, leurs lectures à haute voix ni la sonnerie de leurs cloches dont le bruit est insupportable aux fils du Prophète. Dieu ne peut avoir de

miséricorde pour ceux qui ont permis aux chrétiens d'élever la voix et de bâtir des églises plus odieuses que la voix au Dieu véritable et magnifique. On doit abattre tout ce que les Frères-Mineurs ont ajouté soit à l'église, soit au couvent. En conséquence, Omar, fils de Tarab, ordonne qu'on démolisse l'église chrétienne élevée en face des Turcs ; Omar, fils d'Abd-el-Azys, le confirme et émet en outre le vœu qu'il n'y ait plus d'église publique antique ou moderne sur le territoire turc. C'est du reste l'avis de tous les doctes musulmans. »

Non content de ces conclusions, le Muphti appuya le projet du santon, qui voulait convertir en mosquée l'église des Frères Mineurs, et les chasser ainsi de ce sanctuaire auguste qu'ils avaient desservi durant tant de siècles.

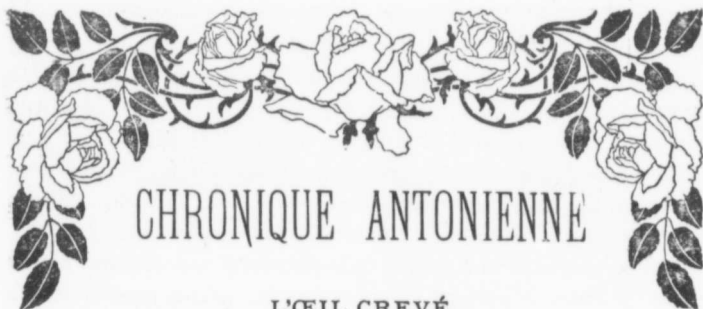
Heureux de posséder un jugement conforme à ses désirs, le santon obtint ensuite du cadi une nouvelle pièce déclarant que le Sultan Dahar-Tacmac avait en effet concédé ce saint lieu aux religieux francs, mais non sans opposition de la part des musulmans qui avaient quelques-uns des leurs ensevelis en cet endroit.

Muni de ces deux documents, l'intrigant personnage partit pour Constantinople, se présenta à la cour et manœuvra avec tant d'habileté qu'il obtint ce qu'il demandait, de convertir en mosquée le Cénacle et le Tombeau de David. Le gouverneur de Damas était chargé de faire exécuter le décret impérial.

On ne peut se figurer la joie du santon ; possesseur du décret qui allait coûter tant de larmes aux Frères Mineurs, il se dirigea sur Damas. Cependant arrivé en cette ville, soit à cause du remords de sa conscience, soit par peur des ambassadeurs de la chrétienté, il hésita à se rendre chez le pacha, et voulut auparavant voir le consul et les marchands catholiques auxquels il offrit de leur céder le fameux décret à condition d'être remboursé de ses frais de voyage et d'instances. Les marchands en ne voulant prendre une décision qu'après en avoir référé au custode de Ferre-Sainte, exaspérèrent le santon qui, sans réfléchir davantage, courut de dépit chez le pacha et lui remit le fatal décret.

C'en était fait : la stupidité d'un drogman et l'avarice des marchands furent cause que la première église du monde, le tombeau du roi-prophète, et le plus insigne couvent des Frères Mineurs, furent ravis à la catholicité sans espoir de retour !

(A suivre.) M. SODAR DE VAULX



## CHRONIQUE ANTONIENNE

L'ŒIL CREVÉ



EN instant interrompue par un repos bien mérité, la classe avait repris l'attention des enfants. Dehors, tout vibra de splendeur estivale ; et par les fenêtres grand ouvertes et voilées de cretonne rayée où flottait l'ombre de la vigne grimpante, on aurait pu deviner à mille indices la profondeur éclatante du ciel, la fraîcheur azurée du petit bois voisin, la tiédeur lumineuse de la prairie et grouillante d'insectes. Cependant les petites filles s'appliquaient de leur mieux à trouver le nombre de brebis qu'avait pu posséder le berger puisque le loup, la clavelée et le boucher ayant chacun pris sa part du troupeau, il en restait 17 en comptant trois agneaux nouvellement nés.

L'enchanteresse puissance de cette vesprée ne les émouvait pas ; elles en avaient jouï pendant la récréation sans un retour sur leur jouissance, et maintenant leur mobilité se fixait sur le problème ardu ; des cinquante petites têtes noires, brunes et blondes, encore moites du jeu, il n'y en avait pas une peut-être qui ne s'occupât sérieusement de chiffres.

Plus sensible au charme de l'été splendide, leur institutrice coulait parfois un regard distrait par l'entre-bâillement du rideau, tandis que son esprit suivait sa pensée et que ses dents mordillaient le bout du porte-plume en suspens. Les jeux de la lumière vibrante retenait un instant ses yeux, mais pas assez pour lui faire oublier sa chère classe ; elle y revenait bien vite, et c'était avec tendresse qu'elle considérait l'application des enfants. L'une d'elles surtout travaillait avec une ardeur amusante, le front presque au ras de la main comme si la petite intelligence avait voulu diriger de plus près possible le membre obéissant.

— *Chiara, cara mia*, (vous ai-je dit que nous étions en Italie, à Saronno, près de Milan ?) Clara, ma chérie, vous vous appliquez trop — dit l'institutrice dans le silence studieux de l'école.

Toutes les petites têtes se levèrent à l'instant, et un cri de douleur retentit. En se retournant pour voir Clara, une des enfants s'était blessé l'œil à la plume en arrêt de sa voisine.

Déjà la maîtresse était auprès de la pauvre qui se lamentait à fendre le cœur, et presque aussi endolorie qu'elle, jugeant le fait important, elle la conduisit à la directrice ; sur l'ordre de celle-ci, une grande élève courut chercher le médecin.

— Le cas est grave, dit l'homme de l'art après examen ; perforation de la sclérotique ; l'enfant peut bien perdre l'œil. Toutefois... conduisez-la à Milan, aux spécialistes de l'Hôtel-Dieu.

La mère de l'enfant déjà prévenue écouta en tremblant l'arrêt du médecin et mettant toute sa confiance en Saint Antoine, elle partit aussitôt pour Milan avec sa fille. Oh ! quelles alternatives, durant la route, de crainte et d'espoir ! Le saint pouvait-il ne pas l'exaucer ! mais une blessure si grave ! Le saint n'était-il pas puissant auprès de Dieu ! Enfin elle arrive.

A l'aspect de l'œil, le spécialiste fit une grimace : cependant il voulut l'examiner, et bientôt il s'écria : « C'est merveilleux ! L'œil guérira ! La cornée est bien déchirée, la sclérotique est atteinte, mais pas autant que je ne le craignais ; elle sera vite cicatrisée. »

L'enfant put retourner à l'école, l'œil bandé mais en bonne voie de guérison. Et la pauvre institutrice, qui se croyait coupable de l'accident involontairement provoqué par son exclamation, remercie Saint Antoine en publiant le fait.

S. D. (d'après la *Voce di S. Antonio*).



Pour les Bouquets spirituels du Congrès Eucharistique, s'adresser à la M<sup>me</sup> Sainte-Elisabeth 29 Ave Seymour, Montréal.





## I. OUVRAGES FRANCISCAINS

— I. **P. Giscard.** *Le Frère Léonard, franciscain*, ancien portier du pèlerinage de Saint Antoine de Padoue à Brive. Desclée, de Brouwer et C<sup>ie</sup>. 1909. 60 pp. in-8°. En vente aux bureaux du *Souvenir*. Brive, Corrèze, France, prix \$ 0.15.

Dans notre nécrologie de mai 1909 (Revue p. 259) nous annoncions la mort en exil d'un vénérable vieillard, le frère Léonard Fixot. Ce bon frère, qui avait alors 87 ans d'âge et 45 ans de vie religieuse, faisait pour ainsi parler partie intégrante du pèlerinage de Saint Antoine à Brive, dont il avait été le portier pendant plus de 20 ans. Il était en grande vénération parmi les habitués des Saintes Grottes. Aussi dès que son trépas fut connu, demanda-t-on à ses frères en religion de fixer en quelques pages le souvenir de sa vie modeste, cachée, toute pleine de prières. Le pieux désir a été satisfait. Les amis du bon frère Léonard le verront revivre dans cette brochure ; ceux qui ne l'ont point connu y trouveront aussi le parfum d'édification que laisse toujours une existence entièrement consacrée à Dieu.

## II. AUTRES OUVRAGES

— I. **LIBRAIRIE POUSSIELGUE** 15, rue Cassette Paris. **Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque**, de l'Ordre la Visitation Sainte-Marie, publiée par le Monastère de Paray-le Monial. — Un beau volume in-12 : 2 fr. 75.

Les âmes religieuses et les âmes chrétiennes du monde feront leurs délices de ce livre écrit dans le milieu où a vécu Marguerite-Marie, à l'aide des documents originaux, et, comme dit Mgr de Nevers, avec la « mentalité visitandine » qui a fait défaut à toutes les biographies que l'on connaît. Le scrupule, l'exactitude, la probité historique d'une part, et de l'autre la précision, la justesse, le langage et la pensée de la bienheureuse font le charme et la valeur de cette œuvre.

— II. **Les sciences pour tous.** Initiation à la chimie, la physique, la géolo

Hygiène, l'alimentation, l'anatomie, la physiologie, la zoologie, la botanique l'agriculture, la fabrication des principaux produits industriels, par J. LEDAY, Un volume n-12, 190 gravures, 400 pages : 2 fr.

Un bon ouvrage qui pourra servir de « *Livre de leçons de choses* » aux écoliers et de petite encyclopédie scientifique aux grandes personnes, car il est simple, clair et bien renseigné.

— **III. Fénelon. Pensées choisies.** Introduction par M. l'abbé M. Gagnac docteur èss-lettres et en droit, in-32, encadrement rouge, 222 pages.

Les titres de l'auteur à réussir une compilation de ce genre n'apparaîtront pas dès le titre aux âmes dévotes. Elles penseront qu'un homme très-versé en spiritualité eût été plus compétent qu'un docteur èss-lettres et en droit pour donner dans un choix de pensées un résumé très exact de la doctrine fénelonienne. Cependant la lecture de ce petit ouvrage détruira ce préjugé. M. Gagnac a fait plus qu'un travail de lettré. Son ouvrage est complet dans son genre et édifiera le cœur autant qu'il charmera l'esprit.

V.-M.

— **IV. Introduction à la Vie Dévote** de Saint François de Sales. *Texte intégral* publié d'après l'édition de 1619, précédé d'une étude sur la Philothée de Saint François de Sales, avec une lettre préface de Mgr Baunard, par l'abbé **Fernand Boulanger**, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lille.

Ce titre est un programme, et l'auteur l'a rempli.

Il donne le texte intégral de l'*Introduction* d'après l'unique exemplaire connu de cette édition de 1619 revue, corrigée et augmentée par l'auteur durant ses prédications à Paris. La seule retouche que l'éditeur se soit permise porte sur l'orthographe qu'il a modernisée ; et en ce temps où la simplification de l'orthographe française est en question, cette retouche ne saurait chagriner que d'obstinés amateurs d'antiquités. Un lexique très-court, placé à la fin du livre, donne la traduction des mots ou expressions aujourd'hui inusités ou modifiés. Puisse cette nouvelle édition faire aimer un peu plus l'admirable livre et sa très suave doctrine.

V.-M.

*Société Saint Augustin.* Desclée de Brouwer et C<sup>ie</sup>.

— **V. La Vie Réparatrice**, ses principes et sa pratique, par l'abbé L. DE BRETAGNE. Avec une introduction de Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa, in-12 de XIX-496 pp. Prix \$ 0.70.

La science de la vie réparatrice se résume en deux mots : « aimer et souffrir. » Cette phrase de l'auteur, si féconde en sa brièveté, résume son livre et résume en même temps la doctrine des saints et de l'Eglise sur le sujet. Il y a toujours eu dans l'Eglise des âmes réparatrices dont la fonction était d'accomplir ce qui manque aux souffrances du Sauveur, en suppléant à la fois à la pénitence que ne font pas les pécheurs et à l'amour que ne reçoit point le Cœur de Jésus. Notre siècle semble cependant en avoir enfanté en plus grand nombre, non seulement par la multiplication des Instituts religieux voués à la réparation, mais par la diffusion de l'idée réparatrice parmi les chrétiens et les chrétiennes vivant dans le monde. Selon le mot de l'éminent auteur de l'Introduction, ces derniers auront

désormais dans le livre de l'abbé de Bretagne une *somme* de la vie réparatrice.

Bien que le christianisme tout entier soit une religion de pénitence et d'amour, c'est-à-dire de réparation, et que tous les disciples de Notre-Seigneur doivent être des victimes de satisfaction et de propitiation au milieu du monde, cependant la vie réparatrice strictement dite — est-il besoin de le dire — est le fait du petit nombre et exige une vocation spéciale de Dieu. Ce livre ne s'adresse donc pas indifféremment à toutes les âmes même pieuses, mais sa lecture pourra éveiller en elles une générosité qu'elles ne soupçonnaient pas et qui s'exercera dans l'obéissance.

V.-M.

— **VI. Bulletin de la Société Gratry** pour le maintien de la paix entre les nations, trimestriel. 40 rue Franklin. Lyon.

— **VII. La Clochette**, bulletin mensuel de la ligue de la Sainte Messe, publié avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique. 32 pages in-12, Prix : un franc par an. Paris, rue Nicolo 25 (petit bulletin de dévotion à la Sainte Eucharistie, doctrine, pratique, récit.

— **VIII. Musique.** *Collection de Chants franciscains.* No 1. **Cantique en l'honneur des SS. Stigmates de N. S. P. S. François.** Solo et chœur à trois voix (avec accompagnement). Paroles du R. P. Félix Cramoisan, O. F. M. Musique de G. Malézieux, tertiaire (prix du Conservatoire).

Double page in 8°. 9 x 12 pouces. Prix : \$0 25 En venté à Montréal : chez **Edm. Archambault**, marchand de musique, 312 rue Sainte-Catherine Est.

Et aussi : Montréal, Maison Sainte-Elisabeth — Québec. Maison Sainte-Marguerite.

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs, comme premier n° d'une série de Chants franciscains, une cantate où la poésie et la musique ont uni leurs ressources pour exalter François stigmatisé. Tandis que le poète narre le drame glorieux de l'Alverne, le musicien fait passer en nos âmes les sentiments qui animaient Saint François. Voici l'analyse qu'un musicien a fait de l'œuvre : dans une première phrase le solo dépeint, à la fois, le calme, la sérénité d'âme que donne aux saints la pleine possession d'eux-mêmes, par une mélodie qui gravitant paisiblement autour de la tonique, déesse à peine la quarte, et, en second lieu, un enthousiasme contenu, un vif désir d'un bonheur insuffisamment possédé, par le contre-temps répété de l'accompagnement dans la troisième partie. Mais voici que l'âme de François se dilate, son cœur va se briser sous les coups de l'amour divin qui l'émeut, le fait battre plus énergiquement ; et ce sentiment est admirablement rendu par une petite note en appoggiature que l'artiste a glissé habilement dans son accompagnement. Pourtant le calme renaît, l'air suave et tranquille du début reparait un instant ; mais c'en est trop, l'amour déborde, il ne peut plus se contenir, et dans l'ampleur d'un *slargando* accentuant un intervalle de septième, il termine le solo pour éclater en un chœur puissant et majestueux

Ici, ce n'est plus François qui nous est présenté, son amour communicatif a embrasé le cœur de ses enfants, et ce sont eux qui le chantent. C'est le Christ glorifié en François qu'ils proclament d'abord dans les quatre premières mesures formant marche harmonique modulante à une progression. Eux aussi veulent la

gloire de Dieu, et telle est leur devise ; Ils le disent humblement par 4 mesures en piano, car que sont-ils comparés à leur Père ? avec résolution et fermeté toutefois, ce que nous montre la suite d'accords plaqués qui nous donne l'illusion du pas cadencé des guerriers se rendant au combat. Mais l'ardeur les embrase, un crescendo accentue la gamme ascendante de la tonique à la sixte, pour redire encore la gloire du Patriarche, et donner dans un rallentando solennel et grandiose la raison de cet honneur et de cette joie : les radieux Stigmates du Saint.

Au point de vue littéraire, le nom du poète suffira à nos lecteurs qui ont souvent apprécié la noble et pieuse inspiration de son âme harmonieuse dans les nombreuses pièces de poésie dont il a enrichi les péages de notre *Revue*.



## NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité N.-D.-des-Anges — Melle Virginie Thériault, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 8 janvier, après 13 ans de profession.

— Fraternité Sainte-Elisabeth. — Melle Alice Trudeau, en religion Sr Jean Joseph de la Croix, décédée le 5 septembre 1909, à l'Hôpital Général, après 17 ans de profession.

— Mlle Marie-Louise Bonnin, en religion Sr Azélie, décédée le 30 janvier 1910, à l'âge de 53 ans.

— Mlle Delphine Meunier, en religion, Sr Joseph, décédée à la maison du Tiers-Ordre, le 16 janvier, après 14 et 8 mois de profession.

— Mlle Philomène Cantin en religion Sr Agnès, décédée le 5 février, après 14 ans et 4 mois de profession.

— Mde Vve Lizzie Fortin. Tertiaire isolée.

— Mde Vve André L'Abbé, née Marie Gagnier, décédée le 7 janvier à l'âge de 81 ans. Tertiaire isolée.

— Mde Alfred Lamoureux, décédée le 15 janvier. Tertiaire isolée.

— Mde Jérôme Latour, décédée le 31 janvier. Tertiaire isolée.

— Mlle Dina Bonnin décédée le 5 février.

— M. Dominique Leroux, en religion Fr. Joseph, décédé le 2 février à l'âge de 69 ans, après plusieurs années de profession. Tertiaire isolé.



Québec. — Saint-Roch. — Mde Jean-Baptiste Villeneuve, née Céline Dumontier, en religion Sr Saint Alphonse Rodriguez, décédée le 4 janvier 1910, à l'âge de 40 ans.

— Saint-Sauveur, — Mde Jean Roy, née Sophie Légaré, en religion Sr Saint-Jean, décédée le 27 janvier 1910, à l'âge de 91 ans, après 19 ans de profession.

— Mde Narcisse Simard, en religion Sr Saint-Louis, décédée le premier février 1910, après 17 ans de profession.

— Fraternité Saint-Jean-Baptiste. — Mde Joseph Renaud, née Désanges Martel, décédée le 6 décembre 1909, à l'âge de 80 ans, après plusieurs années de profession.

— Mde Léger Furois, née Elmire Couillard-Dupuis de l'Épinay, décédée le 21 décembre 1909, à l'âge de 66 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Saint-Malo. — Mlle Marie-Blanche Bourbeau, en religion Sr Marie-Jeanne d'Arc, novice, décédée le 12 février 1910, à l'âge de 19 ans.

Trois-Rivières. — Mde Vve Chs. H. Beaulieu, née Henriette Pivin en religion Sr Charles-Antoine, décédée le 11 novembre 1909, à l'âge de 84 ans, après 13 ans de profession.

— Mlle Céline Camiraud fille de Louis, en religion Sr Céline, décédée le 5 novembre 1909, à l'âge de 77 ans, après 19 ans de profession.

— Mde Joseph Gauthier, née Odile Légaré, en religion Sr Joseph, décédée le 20 novembre 1909, à l'âge de 85 ans, après 25 ans de profession.

— Mde Clément Milot, née Louise Pelletier, en religion Sr Marie, décédée le 28 novembre 1909, à l'âge de 76 ans, après 24 ans de profession.

— Mlle Elvina Pothier, fille d'Uldoric, en religion Sr Marie, décédée le 26 décembre 1909, à l'âge de 49 ans, après 30 ans de profession.

— MM. Alexis Lord, Toussaint Béland, F.-X. Saint-Pierre.

Lac Mégantic. — Mde Edouard Hinse, en religion Sr Sainte Victoire, décédée le 20 janvier, après 3 mois de profession.

Saint-Boniface de Shawenegan — M.] Jean-Baptiste Lapolice, décédé le 24 février 1909, à l'âge de 88 ans après 3 ans de profession.

— M. François Lamy décédé le 20 avril 1909, à l'âge de 69 ans dont 19 ans de profession.

— Mde Vve Alexis Caron, née Elisabeth Burgin décédée le 15 mai 1909, à l'âge de 83 ans, après 13 ans de profession.

— Mde Onésime Gélinas, née Maria Bellemare, décédée à Watertown. Conn. le 9 septembre, après 13 ans de profession.

**Saint-Hyacinthe.** — Mde Georges Saint-Germain, en religion Sr Emérencienne, décédée le 17 décembre à l'âge de 67 ans dont 6 de profession.

— M<sup>le</sup> Jean-Baptiste Lussier, en religion Sr Saint Jean-Baptiste décédée à l'âge de 79 ans après 20 ans de profession.

**Saint Georges de Beauce.** — Mde Marie-Anne Gilbert épouse de David Pepin, décédée subitement à Saint Martin, le 19 décembre dernier, à l'âge de 24 ans.

— Mde Césarie Boucher, épouse d'André Veilleux, décédée le 22 décembre 1909, à l'âge de 59½ ans.

**Montmagny.** — M. Etienne Couillard Lislois, en religion Fr. Saint Louis, décédé le 3 janvier 1910, à l'âge de 74 ans, après cinq ans de profession.

— Mde Jimmy Gaudreau, née Caroline Laperrière, en religion Sr Sainte Catherine, décédée le 18 janvier 1910, à l'âge de 66 ans, après 5 ans de profession.

**Saint Antoine de Tilly.** — Mde Euphémie Sévigny, en religion Sr Saint Gérard Majella décédée le 30 décembre, âgée de 52 ans après 2 ans de profession.

**Sorel.** — Mde Dambourgs Jacques, née Maria Corbeil, en religion Sr Sainte-Marie, décédée le 6 novembre 1909 à l'âge de 50 ans après 28 ans de profession.

— Mde Lucien Saint-Pierre, née Luce Millette, en religion Sr Marie-Reine, décédée le 22 novembre 1909 à l'âge de 78 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Bénoni Tremblay, née Marcelline Gabriault, en religion Sr Bernard, décédée le 14 janvier 1910 à l'âge de 59 ans, après 6 ans de profession.

— Mde Onésime Joly, née Sophie Boucher, en religion Sr Marguerite décédée le 20 janvier 1910 à l'âge de 50 ans, après 9 ans de profession.

— Mlle Marie Cardin, en religion Sr François d'Assise, décédée

le 23 janvier 1910 à l'âge de 67 ans, après 13 ans de profession.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mde Vve Théberge, née Phœbé Théberge, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 15 janvier à l'âge de 86 ans dont 20 de profession.

— M. François Bédard père, en religion Fr. Saint-Joseph, décédé le 3 décembre à l'âge de 90 ans, et 20 ans de profession.

**Saint-Paul de l'Île-au-Noix.** — Mde Vve Georges Dandurand, en religion Sr Sainte-Marguerite de Cortone, décédée le 9 janvier à l'âge de 80 ans après 3 ans de profession.

**Saint-Séverin.** — M. Urbain Saint-Arnaud, en religion Fr. Rémi, décédé le 8 décembre à l'âge de 73 ans après 4 ans de profession.

**Saint-Janvier de Terrebonne.** — M. Guillaume Alarie, décédé le 22 octobre 1909 à l'âge de 82 ans après 1 an de profession.

**Sainte-Monique.** — Mde Théotiste Lajeunesse, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 20 janvier à l'âge de 82 ans après 7 ans de profession.

— M. Justinien Leroux, Fr. Louis, décédé le 10 septembre à l'âge de 24 ans, profès au lit de mort après 13 mois de noviciat.

**Saint-Constant.** — Mde Arthur Brassard, en religion Sr Sainte-Elisabeth décédée le 18 janvier.

**Saint-Michel de Sherbrooke.** — Mde Vve E. Côté, née Olive Demers, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 14 janvier à l'âge de 83 ans après 10 ans de profession,

**Saint-Phillippe de Laprairie.** — Mde J. Lefebvre, en religion Sr Blandine, décédée le 7 février après 15 ans de profession.

**Saint-Jacques le Mineur.** — Mde Vve Joseph Coupal, née Euphrasine Prévost, en religion Sr Sainte Elisabeth de Hongrie, décédée le 4 février munie de tous les sacrements, à l'âge de 78 ans, et après 10 ans de profession.

Mde Coupal, la première qui reçut ici le saint habit du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, le 4 octobre 1899, fut aussi la première à faire profession le 3 décembre 1910, et elle a toujours, depuis édifié la Fraternité par sa fidélité à tous ses devoirs de tertiaire, et en a été la supérieure pendant sept ans. Les sœurs tertiaires ont assisté en grand habit à ses funérailles, et ont fait la sainte communion pour elle. C'est une de nos fondatrices qui nous laisse ; mais nous conserverons d'elle un bon souvenir.

**Chemin de croix perpétuel** — Mlle Alice Ménard, Mlle Dambourgès, Mlle Marie Cardin.

R. I. P.

## Faveurs diverses

**Montréal.** — Remerciements à la Très Sainte Vierge et à saint Antoine pour deux guérisons obtenues. p. p. Dame P. P., tertiaire. — Reconnaissance à la Très Sainte Vierge et à saint Antoine pour deux grâces obtenues. — Gloire à Dieu, merci à saint Antoine pour grande faveur obtenue A. P. — Une abonnée de la *Revue*, remercie publiquement saint Antoine pour l'assistance qu'il lui a donnée dans diverses circonstances difficiles et joint son témoignage à tous ceux qui proclament qu'on n'invoque pas saint Antoine en vain. De J. M. L. D. — Remerciements à saint Gérard Majella et aux âmes du Purgatoire pour grâce obtenue. p. p. Dame A. C. — Remerciements à la Sainte Famille, à sainte Anne, et à saint Antoine. p. p. Dame J. E. L. — **Québec.** Remerciements à saint Antoine de Padoue pour recouvrement d'un portefeuille et de lorgnons disparus dans des circonstances singulières et restés introuvables malgré d'actives recherches. 10 avril-11 juillet 1909. — Reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour un bijou de grande valeur retrouvé dans des circonstances qui tiennent du miracle, après promesse d'envoyer une aumône aux missions de la Chine et de publication dans la *Revue*. Dame A. L. — Reconnaissance à Notre-Dame Auxiliatrice et à saint Dominique pour grâce insigne obtenue par une neuveine. Dame L. P. abonnée. — Reconnaissance à saint François pour grande faveur obtenue. J'envoie aux missions du Japon les cinq piastres promises. A. B. — **Indian Lorette.** Mille remerciements à saint Antoine pour \$ 9.00 perdues dans la neige et qu'il m'a fait retrouver. p. p. A. M. tertiaire. — **Saint-Hyacinthe.** Remerciements à saint François d'Assise pour guérison obtenue. Dame J. J. — **Sainte-Mélanie Co. Joliette.** Remerciements à saint Gérard. — **Sudbury Que.** Position obtenue après promesse de publier. R. M. — **Saint-Jean.** Actions de grâces à saint Antoine pour deux faveurs obtenues. p. p. Dlle D. tertiaire. — **Rock Island.** Remerciements à saint Antoine pour faveur obtenue. \$ 5.00 et publ. prom. C. O. M. — **Edmonton Alta.** Remerciements à la Sainte Vierge et au Bon frère Didace pour guérison. O. L.

## Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 17. — Pécheurs, 84. — Indifférents, 14. — Ivrognes, 41. — Premières communions, 12. — Vocations, 17. — Grâces d'état, 10. — Grâces spirituelles, 63. — Grâces temporelles, 50. — Familles-accord, 18. — Familles-santé, 19. — Familles-prospérité, 16. — Enfants, 20. — Jeunes gens, 12. — Jeunes filles, 15. — Mariages, 6. — Positions, 9. — Objets perdus, 5. — Malades, 110. — Défunts 54. — Examens, 3. — Spéciales, 15.